

droit & Liberté

d'Alger
à Phnom-Penh

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

AVRIL-MAI 1975 • N° 338 • 4 FRANCS



LA PAROLE AUX IMMIGRÉS

Un écrivain névrosé

Avez-vous lu « le Seigneur de la Svatska » dénoncé comme un scandale par une lectrice dans le numéro 356 de « Droit et Liberté » ? Faites-le et vous constaterez, qu'avec de bonnes intentions sans doute, cette dame a déclenché les foudres syndicales contre un ouvrage progressiste écrit par un auteur de science-fiction anti-fasciste...

La clé du livre est simple : dans un monde parallèle (qui ressemble étrangement au nôtre) il n'y a eu ni seconde guerre mondiale, ni parti nazi triomphant. Un « écrivain névrosé », nommé Adolf Hitler, exilé aux U.S.A., exalte dans ses ouvrages de science-fiction ses rêves apocalyptiques. La condamnation que fait le véritable auteur, Norman Spinrad, est sous-jacente sous la mise en scène. Son propos est finalement que la réalité du fascisme dépasse la pire des sciences-fiction... L'injustice commise contre cet ouvrage était à réparer !

Françoise JAUD,
54 Lexy.

Dupont-Lajoie

Je tiens à m'associer à la critique très positive de Katia Laurent dans votre numéro de mars, sur le film « Dupont-Lajoie ». Je me réjouis que ce film passe dans de nombreuses salles. S'il n'aborde pas toujours le racisme en terme politique et s'il se contente de faire appel aux « bons sentiments », « Dupont-Lajoie » est un film très courageux qui mérite notre soutien. Nombreux ont été les jeunes qui ont applaudi chaleureusement à la fin de la séance à laquelle j'assistais, cela me semble très positif.

Jean-Pierre LESCOPE,
95 Bezons.

Dimanche de Pâques, 16 heures, une amie et moi sommes dans la petite salle du Duo à Vichy où passe « Dupont-Lajoie ». Au moment tragique de la mort de Brigitte, brusque arrêt, lumière, baisse du rideau, silence total suivi d'un appel à évacuer la salle. Dans la rue la caissière nous explique : « Nous venons de recevoir un coup de téléphone, d'un groupe de... sionnistes, nous avertissant qu'une bombe allait exploser dans la salle ». Perplexité, étonnement, puis quelques murmures accusateurs : juifs-Arabs,

AU SOMMAIRE

L'évènement

Quand des immigrés ont la parole p. 4

Affaire Moussa : dans la série noire p. 6

Chronique

Les forces religieuses dans la lutte antiraciste p. 9

Une bande dessinée anodine p. 10

Vos droits, vos libertés

Expulsions : la proposition de loi du M.R.A.P. p. 18

Page ouverte

Des militants autour d'une table ronde p. 24

Et nos rubriques habituelles...

La photo de couverture est de Maurice CANTACUZENE

Arabes-juifs... c'est si facile ! Nous, ne sachant rien, n'accusons personne mais enregistrons que c'est là mesure d'intimidation pour que des films traitant sérieusement le problème raciste (comme tout grave sujet) ne fassent pas carrière. Au bout de 10 à 15 minutes, nous avons pu voir la fin du film, doublement bouleversés après cette manœuvre qui me paraît bien s'inscrire dans les méthodes fascistes. J'ai pensé que cet incident illustrait tout le travail que nous, antiracistes, avons encore à faire !

Cécile RAVAT,
03 Vichy.

La voix du sang

J'ai été très surpris de lire dans la rubrique « Pleins feux » du n° 337, une biographie très élogieuse d'Oum Khalsoum, intitulée : « Une voix s'est tue ». J'aurais eu beaucoup de regret si c'était la voix antiraciste... Rien ne diminue les qualités vocales exceptionnelles de cette chanteuse orientale célèbre mais on ne peut oublier qu'elle les a mises aussi au service d'un racisme « sanguinaire » : ne chantait-elle pas « Edbah-Edbah » (« Egorgez-Egorgez ») au moment où la tension israélo-égyptienne, à son

paroxysme, en mai 1967 appelait les bons offices de gens plus pacifiques... ?
Albert ZEITOUN,
95 Garges-lès-Gonesse.

A notre connaissance, Oum Khalsoum n'a jamais chanté elle-même cette chanson effectivement ignoble. Nous n'avons jamais dit qu'Oum Khalsoum était une grande figure révolutionnaire, loin de là. Mais de là à la traiter d'antisémite, il y a un pas... Elle a chanté des chansons que les Arabes appellent « patriotiques », cela ne l'a pas empêchée d'être une chanteuse très appréciée en Israël.
Henriette BOUCHOUX.

Points noirs en Tanzanie

C'est avec grand intérêt que j'ai lu dans le numéro du 21 mars de « Droit et Liberté » l'article que vous consacrez à la Tanzanie. Il a confirmé ce que je savais déjà et que la T.V. avait montré il y a quelque temps sur ce sympathique pays.

Mais « le Monde » a publié en mars un article intitulé « Frugalité à la chinoise et capitaux étrangers », donnant un certain nombre d'informations qui m'ont inquiété :

baisse des exportations dues à deux saisons sèches et à « une politique de socialisation de l'agriculture parfois maladroite », baisse de productivité, constitution de stocks par endroits, accroissant la pénurie, hausse des prix des produits agricoles. Selon « le Monde », « la campagne nationale de groupement de la population en villages planifiés, les Ujamaa, n'aurait pas donné tout à fait les résultats escomptés ». « Ce serait, note le quotidien, l'individualisme hérité de la période coloniale qui ferait obstacle au développement du système des villages, en particulier dans les zones rurales les plus riches... »

Cet article n'est cependant nullement hostile à la Tanzanie. Sans doute est-il bon de signaler ces petits points noirs dans « Droit et Liberté » et de continuer à suivre cette expérience si intéressante, en souhaitant sa réussite.

H. BEGUIN,
92 Boulogne.

En ce qui concerne votre dossier sur la Tanzanie, il y aurait lieu de présenter comme « le berceau de l'humanité » non la gorge d'Olduvai, mais le site de l'Omo à la frontière de l'Ethiopie et de la Somalie, dont les découvertes plus récentes font remonter les premiers « hommes » à près de 5 000 000 d'années. Je serais plus hésitant quant à la destination prêtée au commerce des esclaves transitant par Zanzibar, avant 1914, à savoir « les plantations américaines » (p. 15). Méfions-nous d'un anti-américanisme primaire, d'un nationalisme puéril...

René VAN SANTBERGEN,
Liège (Belgique).

droit & liberté

MENSUEL
120, rue Saint-Denis, Paris (2^e)
Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-88

●
Directeur de la publication :
Albert LEVY

●
Rédaction :
Véronique BOUDIER-LEGAT
Lucky THIPHAINÉ

●
Administration et publicité :
René BRIAND

●
ABONNEMENTS

- Un an : 40 F
- Soutien : 100 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 40 F.
- Autres pays : 55 F.
- Changement d'adresse : 2 F.

●
Imprimerie LA HAYE-MUREAUX
Tél. 231-70-14

● éditorial ●

D'Alger à Phnom-Penh

La page est tournée. Le récent voyage du Président de la République en témoigne. Désormais, la France entretient avec l'Algérie indépendante des relations fondées sur l'égalité et l'intérêt mutuel. Que de sang, quel gâchis avant d'en arriver là ! Après une domination plus que séculaire, il a fallu huit années d'une guerre atroce, puis treize années encore d'atermoiements, avant que ne soient officiellement constatées les réalités nouvelles. Et les nostalgiques du passé ne manquent pas qui refusent, malgré tout, d'admettre la fin inéluctable du colonialisme et de voir dans les colonisés d'hier des êtres humains à part entière.

Comment pourrait-il en être autrement, quand les plus hauts responsables s'accrochent avec tant d'opiniâtreté aux vieilles injustices et n'acceptent que contraints et forcés le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

En Indochine, après huit ans de guerre et Dien Bien Phu — où déjà s'illustra Bigeard —, les Etats-Unis ayant pris le relais de la France, nos gouvernants, malgré le fameux discours de de Gaulle à Phnom Penh, n'ont pu se résoudre à soutenir l'aspiration populaire à l'indépendance et à la démocratie. C'est seulement à quelques jours de l'effondrement du régime mis en place par Washington, qu'on reconnaît le gouvernement national cambodgien, artisan des luttes libératrices. Quant au Sud-Vietnam...

Cette solidarité fondamentale de quelques grandes puissances, qui emploient leurs forces militaires, économiques et politiques à sauvegarder les sociétés coloniales, elle s'exerce partout et sans répit. Les armes françaises et celles des autres pays de l'O.T.A.N. ont tué des patriotes en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique jusqu'à l'heure de la chute du fascisme portugais. Elles servent présentement à la répression raciste en Afrique du Sud, en Rhodésie et en Namibie. Elles vont à Pinochet comme elles allaient naguère aux colonels grecs. Sans parler du Proche-Orient où, pour des raisons complexes, il s'en trouve dans les deux camps.

L'émancipation des peuples dominés exige, pour être effective, qu'ils échappent à la mainmise des sociétés étrangères. C'est une vérité de plus en plus évidente. Il y a loin pourtant d'un discours sur la nécessité d'un « nouvel ordre économique mondial » et des mesures concrètes pour l'établir.

L'exemple de l'Algérie, précisément, montre que ceux qui profitent de l'ordre ancien ne sauraient renoncer — de mauvais gré — à leurs avantages qu'après avoir tout tenté pour les conserver. Les décisions souveraines des pays producteurs de pétrole ont soulevé une tempête de menaces, s'appuyant sur les thèmes racistes les plus éculés.

Longtemps encore, n'en doutons pas, le droit de chaque pays à contrôler ses ressources naturelles et son économie, sera battu en brèche, contesté. Les moyens les plus odieux continueront d'être employés pour maintenir sous diverses formes le pillage de type colonial, source d'enrichissement pour quelques-uns, et de sous-développement pour d'immenses régions du globe.

L'échec des négociations pour la préparation d'une conférence mondiale sur les matières premières n'est qu'un épisode parmi d'autres du vaste affrontement qui ne cessera de s'aiguïser.

Il reste donc beaucoup à faire pour que, véritablement, l'égalité des hommes et des peuples, la compréhension et le respect mutuel, la justice et la dignité l'emportent. Au plan des consciences comme dans les faits, le progrès est un combat.

Albert LEVY.

CE JOUR DE MARS

Donner la parole aux immigrés : ce fut la préoccupation du M.R.A.P., le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. A la conférence de presse organisée au siège du mouvement, les problèmes, les revendications des diverses communautés nationales ont été exposés par les délégués de plusieurs organisations représentatives : Amicale des Algériens en Europe, Association franco-italienne, Association des Marocains en France, Collectif des organisations africaines en France, Association des travailleurs comoriens en France (voir ci-contre).

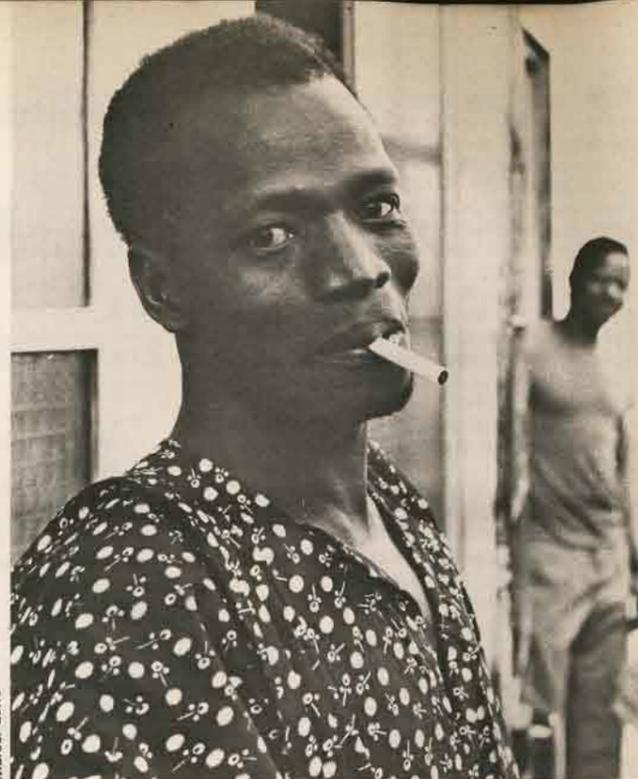
Auparavant, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., et Albert Lévy, secrétaire général, avaient commenté les données actuelles du racisme et de la lutte antiraciste ; M^r Roland Rappaport, membre du Bureau national, avait présenté la proposition de loi visant à garantir les immigrés contre les expulsions arbitraires (voir page 18), adressée le jour même aux députés.

Avec le M.R.A.P., les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les organisations de travailleurs immigrés, la CIMADE, la F.A.S.T.I., l'A.E.F.T.I., le G.I.S.T.I. ont rendu public un appel invitant les antiracistes, les démocrates à agir résolument « face à l'offensive multiforme qui tend à isoler et intimider les immigrés, à les priver de leurs droits légitimes et à bafouer leur dignité »

D'autres initiatives ont été prises par le M.R.A.P. au cours de cette Journée, dont on trouvera des échos dans ce numéro de « Droit et Liberté ». Il a fait connaître la liste des vingt personnalités qui viennent se joindre à son comité d'honneur (page 28). Il a édité quatre affiches soulignant différents aspects du racisme ainsi que la condition des travailleurs immigrés (page 23).

Dans de nombreuses villes de province, les comités locaux (pages 27 à 30) ont organisé des conférences de presse, tables rondes, assemblées d'information, projection de films, ainsi que des démarches auprès des pouvoirs publics, ou encore diffusé des tracts et communiqués.

La presse a largement soutenu, à Paris et dans toute la France, cet effort d'information et de sensibilisation. A la radio on a pu entendre une interview d'Alain Terrenoire, député, membre du comité d'honneur du M.R.A.P., sur Europe 1, dans l'émission quotidienne d'Ivan Levail ; Albert Lévy, secrétaire général du mouvement, a été interrogé par Radio Monte-Carlo sur l'affaire Moussa et sur la lutte antiraciste ; il en était de même sur France-Inter pour nos amis Serge Kriwkoski, président du comité des Bouches-du-Rhône, et Georgette Gebelin, présidente du comité du Gard. A la télévision, quelques propos de Roland Rappaport ont été diffusés — à une heure tardive — sur Antenne 2.



Marcel Lorré

« Les circulaires Dijoud-Poniatowski ont aggravé nos conditions de vie souvent si précaires... les mesures de contrôle qu'elles ont instituées ne touchent pas les ressortissants des pays de la C.E.E. mais elles visent les Etats africains francophones qui sont pourtant associés à la C.E.E. Pour nous le principe de réciprocité est un leurre. Dans lequel de nos pays une carte de séjour ou de travail est-elle demandée aux Français ? Dans lequel de nos pays existe-t-il une police parallèle qui s'occupe des Français ? Lequel de nos gouvernements rejouerait une famille française venant rejoindre un de ses membres en Afrique ?... » Collectif des Organisations Africaines en France.



D.R.

« L'escalade de la violence que subissent les travailleurs algériens dépasse de bien loin le cadre de la xénophobie et du racisme. Elle s'inscrit dans une stratégie politique contre un pays qui a recouvré ses droits nationaux, qui veut s'affirmer sur la scène internationale et contribuer à lutter contre l'impérialisme... Chaque fois qu'existe une tentative de rapprochement entre les peuples algérien et français, des groupuscules essaient de recréer le fossé... Nous exigeons que les autorités prennent enfin les décisions qui s'imposent pour mettre fin aux assassinats qui se développent dans une impunité quasi-totale... » Amicale des Algériens en Europe.

La parole aux immigrés

La lutte pour l'égalité des droits entre immigrés et Français est inséparable du combat contre le racisme. C'est pourquoi le M.R.A.P. avait invité les représentants des différentes organisations d'immigrés à prendre la parole lors de la conférence de presse donnée à la veille de la Journée internationale contre la discrimination raciale.

« La situation des travailleurs immigrés est loin de s'améliorer. Malgré les promesses officielles, elle a plutôt tendance à empirer », constatait Pierre Paraf, président du M.R.A.P. Tandis qu'Albert Lévy, secrétaire général, citait un chiffre particulièrement significatif : dans le budget consacré à l'immigration pour 1975, un seul poste s'est élevé : celui du contrôle et de la réglementation !

Les organisations d'immigrés représentées ont largement illustré par leurs propos les difficultés diverses que rencontre chacun selon sa nationalité ou sa couleur. Nous reproduisons ici quelques-unes de leurs déclarations.



Jacques Maite

« Quand la France nous voit arriver, elle dit que c'est à cause de la surpopulation, pour masquer sa carence économique et politique dans nos départements. A 7 000 km de chez nous, nous sommes privés de la chaleur fraternelle (comme de la chaleur naturelle !). Ici nous avons un travail mais nous n'avons pas le droit de réclamer les droits qui y sont liés. Sans formation professionnelle, nous sommes les premières victimes des concentrations. Bien que Français, nous nous heurtons à un racisme total. La démoralisation conduit trop d'entre nous au suicide... » Rassemblement de l'Emigration antillaise.



Kalkias

« Les travailleurs italiens sont « protégés » en tant que ressortissants d'un pays membre de la C.E.E. Or cette protection est très limitée, les règlements européens qui prévoient la parité des droits demeurent inappliqués dans la plupart des cas. De nombreuses discriminations frappent encore les travailleurs immigrés italiens et leurs familles ; ils pourront être expulsés par exemple si, mis au chômage, ils ne retrouvent pas d'emploi dans l'année qui suit. C'est le fait qu'il y ait encore des discriminations tolérées en plein XX^e siècle qui alimente le racisme. » Amicale Franco-italienne.



D.R.

« Nous dénonçons la campagne d'intimidation du gouvernement français à l'égard des immigrés. Des contrôles sont organisés, jour et nuit, dans le métro, sur les marchés ; des domiciles sont même perquisitionnés. Nous dénonçons également la répression que le gouvernement marocain tente d'exporter en France par l'intermédiaire de son consulat ou d'amicales fantoches qui collaborent avec la C.F.T. et dont l'action est favorisée par les autorités françaises. Nous dénonçons la façon dont le Maroc exporte des travailleurs saisonniers sans se soucier de les préserver de l'exploitation inhumaine du patronat français... » Association des Marocains en France.

A l'heure du Ku Klux Klan

Dans cette affaire marseillaise, qui a trouvé un large écho dans toute la presse, certains faits sont connus : un ancien instituteur, Mohammed Laid Moussa, venu en France pour continuer des études et employé comme soudeur pour subvenir à ses besoins, a tué un homme le 16 juillet 1973, à la suite d'une altercation avec des voisins de cité ; il était en état de légitime défense face à ses trois assaillants qui n'avaient pas apprécié l'irruption dans leur chambre de Mohammed, les priant de cesser leur tintamarre nocturne.

Les jurés ont accordé les circonstances atténuantes et le verdict a été, on peut le dire, un verdict de clémence, ce qui a permis à l'avocat de Moussa, M^e Dumas, de déclarer

Pour M. Adou, délégué régional de l'Amicale des Algériens en Europe, « c'est presque une habitude, pour les Algériens, de recevoir des coups, d'être agressés, injuriés. Mais on considère toujours les crimes contre des Algériens comme des réglemens de comptes. En fait, l'affaire Moussa s'insère dans une série de faits racistes qui ont eu lieu à Marseille depuis l'explosion de violence de l'été chaud de 1973.

En ce qui concerne Moussa, la justice avait devant elle un Arabe qui n'était ni violent ni voyou, qui échappait aux stéréotypes les plus couramment avancés, et elle s'est prononcée par un verdict modéré. Cela n'a pas plu à tout le monde, puisqu'on en est arrivé à l'auto-justice.

que, pour une fois, la justice a été favorable aux Algériens. Il va sans dire qu'un tel jugement n'a pas été du goût de tous, surtout de certains Marseillais, « chauffés » par une minorité raciste.

L'affaire s'est achevée, à la veille du printemps 1975 — de ce 21 mars qui est la Journée internationale contre le racisme — par l'assassinat de Moussa, lors d'une soirée chez un de ses amis. Dès lors les choses sont moins connues, moins claires et les hypothèses les plus diverses vont bon train : s'agit-il d'une vengeance personnelle émanant de l'entourage des trois « voyous » ou d'un crime raciste ? L'enquête officielle n'a encore rien apporté comme éléments décisifs. La presse de droite penche pour l'hypothèse de la ven-

PRESQU'UNE HABITUDE

A l'Amicale, nous étions conscients du danger que courait Moussa. Nous lui avons aussi expliqué qu'il avait un rôle à jouer au regard des communautés algériennes et françaises : ce jugement pouvait faire jurisprudence, les circonstances atténuantes devenaient applicables aussi bien aux Arabes qu'aux Français.

Nous n'avons pas d'éléments aussi formels sur sa mort que lors du plasticage du Consulat d'Algérie, ce qui ne nous a pas empêchés d'agir et de réagir.

Nous pensons qu'il est pernicieux

geance, ramenant ainsi le meurtre de Moussa à un fait divers, à un règlement de comptes entre des individus peu recommandables, « Le Méridional » du 22 mars titre en première page : « Le tueur de Moussa serait identifié ». En dernière page, il écrit à propos de l'assassin : « Le bas du visage recouvert d'un foulard, le cheveu brun et ondulé... l'inconnu qui connaissait vraisemblablement Moussa... car il paraît établi que Moussa connaissait son assassin, que tous deux ont vécu dans le même milieu ». A noter la volonté d'assimiler Moussa à la bande de voyous.

Cependant, les lettres de menaces, envoyées à l'Amicale des Algériens, à Moussa, à ses amis et défenseurs, proclamant « la mort

de traiter globalement les Marseillais de racistes, à force de se l'entendre dire, ils pourraient le devenir. Le problème du racisme n'est pas pris à bras le corps, il faut le dépassionner et le traiter sérieusement, sans démagogie.

Rappelons que les Bouches-du-Rhône comptent environ 60 000 Algériens, dont 43 000 à Marseille.

Chaque jour, certains d'entre eux, trop d'entre eux, sont blessés, assassinés : nous avons relevé par exemple, qu'à Martigues, le 21 mars une grenade a été lancée contre un débit de boissons algérien, que le 25 mars à Aix, le cadavre d'un maçon algérien était découvert, que le 26 mars, à Nîmes, plusieurs jeunes gens ont attaqué un Algérien. La liste est longue, trop longue. »

pour les sales Arabes », donnent à penser à un crime raciste et confirment tout au moins l'existence de groupes racistes prêts à tuer, ce qui doit inciter à la plus grande vigilance. Et l'on peut s'étonner que malgré ces menaces, des mesures suffisantes ne soient pas prises pour assurer la sécurité des travailleurs immigrés.

Caractère fasciste

Les sections départementales de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. ont appelé les travailleurs des Bouches-du-Rhône à « exprimer leur solidarité aux travailleurs immigrés » et à manifester leur « indignation contre l'acte criminel perpétré à l'encontre de Moussa... ». « Cet acte à caractère fasciste pro-



Des compatriotes réconfortent le père de Mohammed

cede, soulignent-elles, du mépris à base raciste de la justice rendue... ».

Au cours de ce meeting de protestation, qui s'est tenu le 25 mars, le secrétaire départemental de la C.G.T., Henri Sarian, devait souligner la part de responsabilité des pouvoirs publics dans cette affaire et le climat d'insécurité qui règne dans la ville.

Pour la C.F.D.T., François Kuiefin insistait sur la volonté du patronat de diviser les travailleurs, en fonction de leur origine, pour mieux régner. Le Syndicat de la magistrature, à Marseille, a adressé un message à la presse dans lequel il s'indigne du non-respect des déclarations judiciaires et du trop grand nombre d'actes racistes impunis.

François Billoux, au nom du

Parti communiste, est aussi intervenu dans ce sens ; dans une lettre envoyée au Premier Ministre, il lui a demandé « qu'enfin tout soit mis en œuvre pour retrouver et châtier les criminels » ... et pour que cesse « l'impunité dont jouissent ces actes... ».

Le délégué de l'Amicale des Algériens pour la région, M. Ben Makhoul, au cours d'une conférence de presse, a demandé, quant à lui « pourquoi l'efficacité de la police était nulle à Marseille ? ».

Bien entendu, le comité du M.R.A.P. des Bouches-du-Rhône a exprimé son indignation devant les nouvelles manifestations de racisme et appelé la population à faire preuve d'une attitude lucide et humaine.

Dominique KRIWKOSKI.

La série noire



M. Benachenhou

1974 s'était à peine achevé sur l'affaire M'Bow (agressé par des policiers devant la gare de Lyon à Paris parce qu'il prétendait prendre un taxi, avec sa femme et ses deux enfants en bas âge, dans la file prioritaire), que deux agressions remettaient le racisme au premier plan de l'actualité : le 28 février, M^e Benachenhou était grièvement blessé par des éléments de la brigade antigang à Paris et trois semaines plus tard, Mohammed Laid Moussa mourrait, mystérieusement assassiné à Marseille.

— Le 3 janvier, on découvrait au mitard de la prison de Fresnes un jeune Portugais, Alberto Videira, « pendu » après avoir été roué de coups.

— Dans le courant du mois de jan-

vier, deux foyers de travailleurs immigrés ont été agressés à Evreux et à Mant-la-Jolie. Un bar algérien a été mitraillé à Louviers.

— En février, un travailleur marocain a été blessé par balle à la sortie de son travail à Rueil-Malmaison ; un Sénégalais et deux Algériens sont atteints de plusieurs coups de feu à Gennevilliers ; des Algériens sont bastonnés à Levallois-Perret ; un travailleur algérien reçoit des coups de feu devant son foyer à Nice ; un autre est blessé devant la gare de Grenoble ; un Marocain est brutalisé à Nanterre, un Turc à Villefranche-sur-Saône, etc.

— En février-mars, plusieurs foyers de travailleurs immigrés sont brutalement visités par la police (Nanterre, Colombes).

— Un policier choletais tire plusieurs coups de feu au domicile de cinq Marocains (voir en page 8) début mars.

— Attentats en série, en mars, pour

Air Algérie (Toulouse, Lyon), l'Association de solidarité franco-arabe, l'Ambassade d'Algérie (le jour du voyage de M. Giscard d'Estaing) et contre un foyer de Longwy.

— Le 16 mars, à Vanves, un ouvrier tunisien, Mohamed Bechir Rassaa est tué d'un coup de feu par des voisins qui le persécutaient depuis des mois.

— Le 18, quatre jeunes de Saint-Julien-lès-Metz chargent quatre fois en voiture un travailleur algérien. « Il faut bien rigoler un peu » déclarent-ils après leur arrestation. A Forbach, un Syrien est contraint de danser nu dehors, en pleine nuit, sous la menace de trois hommes armés d'un fusil de chasse. A Valence, deux Marocains sont attaqués à coups de chaînes et de ceinturons.

— Le 4 avril meurt Sahal Bel-Abbès à la prison des Baumettes, à Marseille. Atteint d'une maladie nerveuse, il avait été laissé sans soins après avoir été violemment frappé. Un for-

cené algérien est abattu de trois balles, le 10, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Paris...



Mohammed Laid Moussa

Devant les tribunaux

Depuis le début de cette année, une bonne douzaine d'affaires notoires (et combien d'autres moins spectaculaires !) ayant trait à des agressions racistes, sont passées en justice.

Ainsi : — La 16^e chambre correctionnelle a condamné, en janvier, deux gardiens de la paix parisiens pour des faits remontant au 10 décembre 1971. Les deux policiers, qui n'étaient pas en service, avaient attaqué un jeune garçon de restaurant dont le seul tort était d'être nord-africain (peines de prison de treize et huit mois avec sursis, la seconde peine étant amnistiable...).

— Fin janvier, la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a conclu par des non-lieux la série de meurtres dont des Algériens ont été victimes à Marseille à la fin du mois d'août 1973.

— Les six C.R.S. de Toulouse, qui s'étaient livrés à une ratonnade à

DES NOSTALGIQUES

Serge Kriwkoski, président départemental du M.R.A.P., au cours d'un entretien au micro de France Inter Méditerranée, a notamment déclaré :

« Le racisme est un fléau, une arme de division... L'affaire Moussa se situe dans un climat où le racisme, lié à la guerre d'Algérie, n'a pas cessé de causer des méfaits. On peut penser que cette affaire n'est pas le geste individuel d'un mécontent après le jugement rendu en faveur de Moussa, mais qu'elle est exploitée par des nostalgiques de l'Algérie française ou par une minorité fascisante tolérée. Il n'est pas impossible qu'une telle minorité se manifeste d'ici quelque temps, croyant servir les intérêts français, à la veille du voyage du Président Giscard d'Estaing.

En ce qui concerne notre région, on peut s'attendre à un regain d'activités de ces groupes racistes.

Il appartient au gouvernement et à son ministre de l'Intérieur, qui font de très belles déclarations de principe, d'être vigilants et d'entreprendre toutes les recherches possibles pour châtier les coupables de tous les crimes racistes encore impunis »

Un brave sous-brigadier...

L'esprit de famille et de clocher a fait quelque ravage à Cholet ces derniers temps. Un jour de mars un père et son fils s'inquiètent de leur fille et sœur (majeure cependant) qui s'est installée chez son ami marocain. A la suite d'une brouille avec celui-ci, la jeune fille n'avait pas hésité à avoir recours à la police dont, justement, fait partie un de ses cousins, le sous-brigadier Cadiot.

L'idée fait son chemin chez le père et le frère : ledit cousin est appelé à la rescousse pour « récupérer » le soir même la fille qui, malgré la brouille, est retournée au domicile où son ami vit avec quatre camarades.

En civil (il est alors hors service), le sous-brigadier Cadiot fait irruption avec ses cousins dans l'appartement des cinq Marocains en criant « Haut les mains ! ». D'après divers témoignages, il casse la vaisselle sur la table et fait baisser leurs pantalons aux Marocains pour les immobiliser ; il s'empare ensuite de deux valises « pour contrôler qu'elles ne contiennent pas de drogue » et, au cours de ces diverses opérations, ne tire pas moins de six coups de feu au plafond et dans les murs. Alertés, les policiers (de service) interviennent alors...

Menée avec célérité, l'enquête aboutit, dès le lendemain, à l'inculpation des trois agresseurs. Le sous-

brigadier est inculpé de violation de domicile, de violence avec arme et de vol (les Marocains ayant constaté la disparition de 1.000 francs). Incarcéré aussitôt, il a été suspendu de ses fonctions par décision du Ministre de l'Intérieur.

La police a tout à gagner

L'affaire pourrait s'arrêter là, assez moralement, si des pétitions n'avaient fleuri les jours suivants dans la ville, s'indignant que Cadiot ait été écroué « pour avoir, dans le seul souci personnel et familial, voulu faire retrouver à une famille, à un quartier, à une ville en général, la vie paisible et normale qui existait avant la venue de certains travailleurs étrangers qui n'ont pas leur place dans notre cité » (du seul « souci personnel » au « en général », il y a là, semble-t-il, un pas vite franchi...).

« Aurait-il soutenu aussi farouchement un père de famille marocain qui se serait comporté de la même manière vis-à-vis de Français », demande le comité local du M.R.A.P. de Cholet qui a aussitôt fait circuler sa propre pétition. « Nous pensons que la police a tout à gagner en éliminant ces éléments douteux de son effectif » conclut-elle. Et nous avec elle.

V. B.-L.

Limoges le 12 juillet 1974, ont été condamnés, début mars, à cinq mois de prison avec sursis et solidairement à 7.540 francs de dommages et intérêts.

— Le 21 mars, un bûcheron bitchois qui avait assassiné un Algérien (à la suite d'une discussion sur le pétrole !), en janvier 1974, a été condamné à cinq ans de prison.

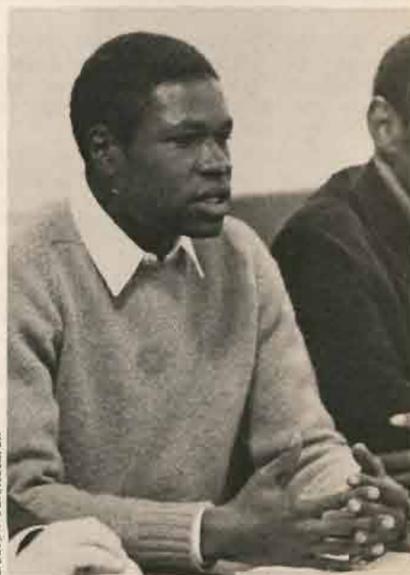
— Quatre ans après son forfait, le brigadier de police Delmas a été condamné, en avril, à deux ans de prison, dont un avec sursis. Il avait violemment frappé (jusqu'à le mutiler) et injurié un Algérien amené au commissariat du V^e à Paris, après un accident de voiture.

— En mars ont commencé les audiences du procès des sept policiers qui, en mai 1972, à Noisy-le-Sec, avaient organisé une véritable opération « punitive » contre un café-hôtel habité par des travailleurs algériens. Auteurs de sévices graves, de dégradations et de vols, les policiers avaient agi de sang-froid et sans ca-

cher leurs mobiles racistes.

— Un non-lieu a été évité de justesse dans l'affaire Mirval, ce jeune Antillais mort sur le chemin du mitard à la prison de Fleury-Merogis. Le directeur des Affaires criminelles a déclaré, le 26 mars, aux conseils de Mme Mirval qu'il « paraissait d'ores et déjà évident que le décès de Patrick Mirval n'était pas naturel » et qu'il demanderait la poursuite de l'information judiciaire.

— Le 10 avril, un verdict qui a surpris par sa clémence a été rendu dans une affaire d'auto-justice dont un Portugais a été la victime. Une jeune femme qui prétendait avoir été attaquée par trois Portugais avait constitué une équipe pour la venger. Un Portugais, qui n'avait rien à voir avec l'attaque prétendue, fut lardé de coups de couteau, il en est demeuré invalide à 100 %. La jeune femme a été condamnée à cinq ans de prison dont trois avec sursis, un de ses complices à cinq ans dont un avec sursis et l'autre relaxé...



M. M'Bow

● chronique ●

Les forces religieuses dans la lutte antiraciste

L'actualité fournit sans cesse des témoignages de la vigilance antiraciste des publications chrétiennes et des organisations — nationales ou internationales — qui se réclament des différentes confessions.

En France on peut remarquer l'ample contribution du quotidien « La Croix » et de l'hebdomadaire « Réforme ».

La Journée internationale du 21 mars a été présentée aux lecteurs du journal catholique par un éditorial « à la une » du rédacteur en chef : « Toujours le racisme ». Plusieurs articles reviennent sur le même sujet.

Mais ce n'est pas la première fois que La Croix consacre un « édito » à la lutte antiraciste. Déjà, le 13 octobre dernier, sous le titre : « Et si venaient des Springboks noirs... », la position prise par le M.R.A.P. était très favorablement commentée, avec référence explicite aux déclarations d'Albert Lévy.

Sans pouvoir citer les très nombreuses allusions aux incidents racistes, à la situation des immigrés, etc., il nous faut au moins citer plusieurs dossiers, de 2 ou 4 pages, et dire qu'ils provoquent de nombreuses réactions — pas toujours sympathiques — de la part des lecteurs. Il y a là une volonté très nette de sensibilisation de tout un public qui n'est pas toujours prêt à entendre les vérités que lui révèle son journal mais qui pourtant — nous en avons maintenant bien des preuves — évolue assez rapidement dans un sens conforme à la fois aux positions officielles de l'Eglise et à celles de notre mouvement.

Même effort, même insistance sur la journée du 21 mars et sur la condition des immigrés, même affrontement avec certains lecteurs, dans « Réforme », l'hebdomadaire protestant. Tout récemment encore, le travail de notre mouvement y est favorablement commenté et la nécessité d'une « éducation à la fraternité » (tout le programme du C.L.E.P.R.) soulignée.

Certes, on doit reconnaître qu'un examen attentif de toute la presse « engagée », en notre pays, permet de constater que la dénonciation du racisme y tient une place de plus

en plus grande. Il ne nous déplaît pas de constater que la presse confessionnelle fait partie de ce « front commun » et appuie l'action du M.R.A.P.

Le conseil œcuménique des Eglises

Le Comité central du conseil œcuménique des Eglises s'est réuni à Berlin-Ouest dans le courant du mois d'août 1974. Le docteur Philippe Potter, secrétaire général, y constatait que le mouvement œcuménique s'insérait dans le contexte actuel d'un « monde divisé ». C'est donc pour obéir à son inspiration initiale qui est de « contribuer à l'unité des hommes à travers l'unité qu'il entend promouvoir entre les Eglises » que le Conseil œcuménique a voulu accorder priorité à cet aspect particulièrement éloquent des divisions qui affectent l'humanité : le racisme.

On sait que le « programme de lutte contre le racisme » (P.L.R.) du C.E.E., a été critiqué par certaines églises du fait que son aide financière aurait aidé des mouvements de libération nationale pratiquant la violence. Le Conseil a reconnu « la nécessité d'élaborer des stratégies multiples contre le racisme ». D'où le communiqué suivant :

« Le programme de lutte contre le racisme, tout en ne refusant pas son aide aux programmes humanitaires des organisations qui se sont jugées obligées de recourir à l'ac-

tion militaire — considérée par elles comme le seul moyen qui leur reste de résister à la tyrannie — a encouragé de nombreuses formes d'action non violentes et invité les Eglises à faire preuve d'imagination pour trouver des moyens renouvelés de traduire leur engagement envers Jésus Christ dans l'action en faveur de la justice sociale. »

Le P.L.R. figurera désormais comme « programme régulier » du C.E.E. et s'intègre désormais d'une manière constitutive à son action, dont on connaît le retentissement mondial.

Depuis 1972, le C.E.E. a demandé à toutes les Eglises membres de retirer les fonds qu'elles pouvaient avoir dans toutes les entreprises qui investissent dans les pays d'Afrique australe. Ce faisant — note P. Gallay dans La Croix — « il a pris de graves risques dont il semble connaître un certain contrecoup... Mais ces problèmes financiers ne font que renforcer la détermination des dirigeants de se compromettre autrement qu'en exhortations générales. »

Le secrétariat des migrations du C.E.E. publie de copieuses revues-brochures intitulées « Migration », où l'on cherche à déterminer les responsabilités chrétiennes en face d'un problème qui est désormais posé à l'échelle mondiale. Il y a là une des meilleures documentations souhaitables, que l'on peut consulter au secrétariat du M.R.A.P.

Jean PIHAN.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

"TANGUY ET LAVERDURE" ou "Les méchants ne sont jamais français"

« Nos Mirages se heurtent à une terrible concurrence. Certains constructeurs étrangers s'efforcent de rafler le marché à n'importe quel prix. »

Est-ce le commentaire de France-Soir ou de l'O.R.T.F. sur le « marché du siècle » : la fourniture d'avions de chasse aux membres européens de l'O.T.A.N. ?

Non, c'est le thème, en 1963, déjà, d'une bande dessinée où les pilotes Tanguy et Laverdure démontrent la supériorité des avions Dassault malgré les tentatives de sabotage et de corruption d'un industriel américain rival.

Comment croire encore anodines les lectures enfantines et adolescentes ? Et quelle audience gigantesque !

Sous la plume de Georges Chatain, « Droit et Liberté » avait déjà dénoncé, en décembre 1967, l'importance des bandes dessinées, leur contenu souvent raciste et réactionnaire. Il est temps d'y revenir.

Les « Tanguy et Laverdure » (18 albums parus chez Dupuis depuis 1960 scénario de Charlier, dessins d'Uderzo et Jijé), pour reprendre notre exemple initial, témoignent d'une grande ambiguïté.

Dans les « Tanguy », indiscutablement, les hommes de couleur ne sont pas confinés dans des professions ou des rôles inférieurs. On voit par exemple en Afrique (cf. « Pirate du ciel »), des contrôleurs aériens, un médecin, des officiers supérieurs noirs aussi compétents que leurs homologues blancs. Certes, les héros sont européens. Mais jamais ils n'écrasent l'indigène par leur supériorité ou leur charité. Il leur arrive même d'être aidés par des Arabes ou des Africains qui accèdent ainsi aux rôles de premier plan.



Le héros blanc scandalisé par la sauvagerie arabe dont est victime une pure Américaine (« Lieutenant Double Bang », Dargaud Editeur)

Ce n'est pas le cas de bien des bandes dessinées. Comme le remarquait déjà Georges Chatain, les célèbres « Tintin », malgré de nombreuses et vigoureuses scènes antiracistes, placent les races de couleur dans des situations d'infériorité. Tintin a de « petits amis » noirs, jaunes ou arabes ; mais précisément ils sont toujours plus petits que lui (n'oublions pas l'impact subconscient de l'image) et ont toujours besoin de sa protection.

Par contre les « Tintin » reconnaissent aux étrangers et aux Français la même valeur morale. Ce n'est pas le cas dans les « Tanguy ». Ainsi certaines scènes opposent l'humanisme européen des héros s'indignant de voir une jeune femme américaine emprisonnée et maltraitée, à la sauvagerie et la grossièreté arabe. Ce portrait peu flatteur des Arabes n'est pas dû seulement à leur rôle de « méchants ». Les « bons » Arabes, guerriers bédouins à peine sortis du Moyen Âge ne sont pas mieux traités. On les voit notamment s'apprêter à exécuter sans jugement des innocents.

Les Noirs sont beaucoup mieux traités. Ce sont dans l'ensemble de braves gens. Les Jaunes, au contraire, sont des monstres assoiffés de sang dans la seule histoire où ils paraissent. Pas un seul n'est sympathique.

Les visages sont autant de faciès de brutes ou de rictus de haine. Est-ce à dire qu'il s'agit du racisme le plus primaire, le plus frénétique, celui qui s'attaque aux caractéristiques physiques, caricaturées ou imaginées, d'un peuple ? Pas exactement. Les images sont ambiguës. Seules les physionomies sont caricaturées. Or, conventionnellement, et surtout dans la bande dessinée, le visage exprime les qualités morales et les émotions d'un individu. Aussi la représentation d'un même visage variera-t-elle au cours de l'histoire.

C'est moins la race qui est visée que la psychologie des personnages. Ainsi les Arabes qui ne sont ni « méchants », ni sous le coup d'une juste colère (cas de l'exécution sommaire précitée) ont des visages en quelque sorte normaux. L'Emir Azraf, héros de l'histoire à l'égal de Tanguy, est gratifié de traits délicats et d'un port de tête aristocratique, en sus de fines moustaches et d'une peau mate, symboles de son arabisme.

Inversement les méchants blancs sont tout aussi généreusement pourvus de faciès bestiaux et au besoin d'oreilles sataniquement pointues. En ce cas il s'agit d'Américains, de Scandinaves, de Polonais ou d'Allemands. Jamais de Français. Le « méchant » est toujours l'autre. Mais, nous l'avons déjà dit, il est une autre façon plus discrète de cultiver le racisme : c'est d'entretenir l'ignorance qui le nourrit.

Des mille et une nuits à l'or noir

Là encore « Tanguy et Laverdure » baignent dans l'ambiguïté. Ainsi l'Arabe est d'abord une image d'Épinal : un émirat habité essentiellement par les bédouins portant robe, chéfié, moustaches, vivant sous la tente, servis par des esclaves noirs (cf. « Lieutenant double bang » et « Baroud sur le désert »).

Là-bas il est capital de ne pas perdre la face : « Votre évasion, l'échec du guet-apens monté par Moktar a porté un coup terrible à son prestige ; dans mon pays, un chef diminué est un chef fini ».

Les Arabes, bien sûr, sont polygames : « je connaissais à peine mon père, il possédait plus de deux cents épouses et je ne suis qu'un de ses innombrables fils ». Rappelons que l'Islam n'autorise que quatre épouses et que si le nombre des concubines est illimité, les plus grands et rares harems contemporains ne dépassent pas la centaine.

L'Émirat est riche en pétrole ; les bédouins sont fidèles au roi et le soutiennent contre les révolutionnaires et les trusts pétroliers ; le roi possède plusieurs palais « où s'étale une fabuleuse richesse ». La structure politique et sociale est tribale. Tels sont les stéréotypes.

Mais « l'or noir » introduit l'actualité et brise l'image d'Épinal. L'armée est équipée à l'euro-péenne. Le fils de l'Emir a étudié en Europe, y a été officier et y a appris à piloter les avions à réaction comme l'actuel roi Hussein de Jordanie. Et aux dires mêmes d'étudiants arabes qui ont bien voulu lire ces albums, le processus d'occidentalisation caricaturale d'une nouvelle bourgeoisie étatique est assez bien noté. Les officiers au visage rasé de près portent veste, culotte de cheval, bottes de cuir.

Enfin le prince régnant, issu d'un coup d'état sanglant n'est qu'un pantin cachant mal la toute puissance d'une société pétrolière (cet album date d'une demi-douzaine d'années) : « Depuis très longtemps, raconte un personnage, Moktar complotait pour s'emparer du pouvoir avec l'aide de l'armée (il en est le ministre) qu'il a comblé d'argent, de passe-droits et d'honneurs pour s'assurer sa complicité ! Il a fait du corps des officiers une caste arrogante et privilégiée, un ramassis d'opresseurs, que hait notre peuple alors qu'il adorait l'ancien roi (...) En échange du monopole



Le Jaune, monstre assoiffé de puissance, se révèle être un « pauvre minable » face à la supériorité de ses adversaires blancs (« Menace sur Mururoa », Dargaud Editeur)

exclusif de l'exploitation du pétrole dans notre pays, elle (la société étrangère) a fourni à ce traître, une aide totale en hommes, en matériel et en argent pour réussir son coup d'état !... A la nouvelle de l'assassinat de Muhammad (le roi) et de la prise du pouvoir par Moktar le pays entier s'est soulevé ! Nous sommes maîtres des trois-quarts du territoire !... Mais l'armée tient solidement les frontières, les villes, les aérodromes, les bases militaires et les moyens de communication. Tous les points vitaux !... Elle a isolé le Sarrakat (nom du pays) derrière un vrai rideau de fer et y fait régner la terreur sous prétexte d'épuration ».

Certes, les rôles sont étrangement inversés ; l'armée arabe incarne la collusion avec l'impérialisme occidental tandis que la féodalité bédouine assume le nationalisme et le progrès. N'importe, les thèmes essentiels de l'actualité sont présents.

Un lecteur arabe s'émerveillait devant l'habileté du dessinateur de « Tanguy » pour exprimer les paysages et les scènes de son pays tout en s'indignant de la sauvagerie attribuée à ses compatriotes. Cette réaction spontanée résume bien l'ambiguïté de ces bandes dessinées : un mélange de rigueur et de préjugés, de respect et d'exotisme.

Denis BROUSSOLLE,
Assistant à l'Université de Dijon.

Fayçal, Marx, Lénine et les juifs

L'antisémitisme du roi Fayçal d'Arabie Séoudite qui vient d'être assassiné a fait couler beaucoup d'encre. On se souvient qu'à l'occasion du voyage à Ryad de M. Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères de M. Pompidou en 1974, un des journalistes qui devaient l'accompagner, E. Rouleau, du Monde, s'est vu refuser l'entrée du royaume wahabite à cause de son origine israélienne. M. Jobert ne protesta pas, et ne dit rien non plus lorsque les autres journalistes français reçurent en cadeau, à leur départ, des copies du « Protocole des Sages de Sion ».

Le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas n'a pas hésité à annuler son voyage, quelques jours avant la mort de Fayçal, lorsque le même refus fut opposé à l'un des journalistes qui devaient l'accompagner.

A chaque occasion, l'attitude des autorités séoudiennes a été justement dénoncée par la presse mondiale, comme par notre journal. Mais le contenu de cet « antisémitisme » mérite d'être analysé. La défense des droits du peuple palestinien contre ce que les Arabes considèrent comme étant la spoliation sioniste ne suffit pas à l'expliquer; pas plus que la répugnance des musulmans à voir dans d'autres mains le deuxième site sacré de l'Islam, la mosquée d'Al Aqsa à Jérusalem. Etre Arabe et musulman n'implique en rien que l'on soit antisémite.

En fait, l'antisémitisme du régime séoudien est partie intégrante de l'idéologie qui façonne toute sa politique intérieure et étrangère, et qu'on peut résumer par un mot : anticommunisme.

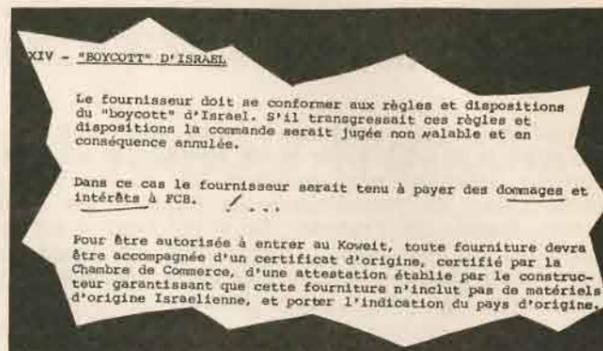
Appuyant son pouvoir sur le sentiment religieux de son peuple, comme le rappelle « Afrique-Asie » (n° 80), Fayçal affirmait que le communisme avait été créé pour pervertir l'Islam et les musulmans; il le dénonçait comme l'antireligion, la machine de guerre de l'impérialisme et de l'athéisme. Mais cela ne suffit pas. Le roi Fayçal avait fait une découverte : le communisme a été créé par Karl Marx, et Marx était juif. Le communisme a été aussi mis en pratique pour la première fois en Union Soviétique par Lénine. Et Lénine, affirme la propagande séoudienne, était juif aussi, et s'appelait Zederblum (1).

Ainsi, l'antisémitisme représentait aux yeux de Fayçal, selon une fort ancienne tradition politique, un moyen privilégié pour dresser l'opinion arabe contre toutes les idées susceptibles de porter atteinte à son pouvoir féodal. C'était aussi une diversion habile pour faire oublier la domination sur son pays des sociétés américaines et sa propre allégeance envers les dirigeants américains, qui résista à toutes les épreuves, y compris le soutien militaire et financier de Washington à Israël, qu'il désignait pourtant comme la pire incarnation... du communisme.

René CHASTIN.

(1) Un livre est distribué en Arabie Séoudite : « Les relations historiques secrètes entre le communisme et le sionisme », par Nihad al Ghadiri, Dar el Kitab al Arabi, Beyrouth, 1969.

Le boycott se précise



Ces quelques lignes font partie des clauses du contrat que fait signer une firme multinationale, établie en France, à ses fournisseurs. Les fournitures qui entrent dans les produits exportés au Koweït par cette firme ne doivent inclure aucun matériel en provenance d'Israël. Notons au passage qu'il est question de « matériel d'origine israélienne » et non « d'origine juive » et que la firme en question a pris ses précautions : au fournisseur de payer si la clause n'est pas respectée.

« Va-t-on se livrer aux Arabes ? »

C'est en ces termes que porte-parole officiel pose en ces termes ethniques un problème qui relève de l'étude économique ? (Rappelons d'ailleurs que la majorité des pays producteurs de pétrole ne sont pas « arabes »).

Le parfait petit nazi

Chez de nombreux marchands de jouets on peut voir depuis quelque temps, en vente sur les rayons, des objets d'une collection de figurines historiques fabriquées sous licence américaine, intitulée « Action Man », représentant divers « soldats du monde ». On peut voir ainsi des personnages faisant référence au nazisme sous les titres « German Staff Officer » et « Escape from Colditz » et « Camp Commandant », un modèle réduit de commandant de camp de concentration.

Aux remarques scandalisées qui ont été faites à certains d'entre eux sur la présence de ces objets dans leur magasin, les commerçants ont répondu qu'il s'agit là de « nouveautés », que « ce sont les fabricants qui les envoient » et que « des clients les demandent ». Qu'il existe des « clients » nostalgiques de cette époque et de ces crimes, aspirant à réinstaurer sur le monde une dictature sanglante, cela ne fait hélas pas de doute, on en a tous les jours confirmation... Mais on peut s'interroger sur le fait que des commerçants puissent ainsi contribuer à diffuser l'idéologie nazie auprès des enfants. Si un grossiste ou un fabricant leur propose un jour des chambres de torture en miniature avec tous les instruments d'usage, des commerçants les mettront-ils en vente dans leur magasin ? De qui sont complices ceux qui fabriquent et ceux qui vendent des « jouets » de cette sorte. A la mémoire de qui rendent hommage ceux qui diffusent des modèles réduits de commandants de camp de concentration ?

● Amnesty International organise le 14 mai à 20 h 30 une projection du film de Costa Gavras, « Etat de siège », suivie d'un débat (salle Saint-Pierre, 121, avenue du Roule, Neuilly).

IRAK : la fin d'une guerre

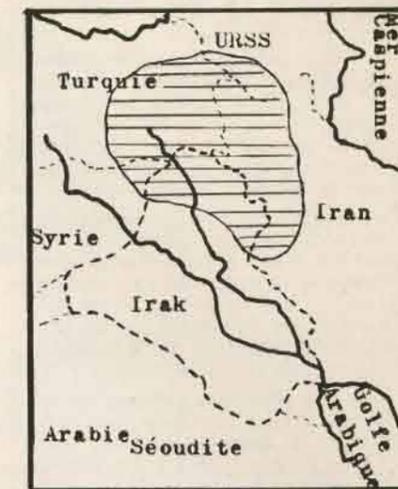
Les évolutions historiques et politiques de nombreux pays du Proche-Orient demeurent un sujet de préoccupation qui n'intéresse pas seulement les géographes. Elles concernent la vie des populations et, sous la pression de pesanteurs historiques souvent très anciennes, ne sauraient s'opérer rapidement, du moins aussi vite que l'intérêt des peuples concernés l'exigerait. Les contradictions qui agitent cette partie du monde cependant peuvent évoluer positivement, comme en témoignent les derniers développements du conflit armé qui opposait depuis plus d'un an forces irakiennes et chefs tribaux kurdes appartenant à la tendance de droite du Parti Démocratique Kurde.

Ce que la presse occidentale parfois nomme la fin de la rébellion kurde représente-t-elle l'écrasement d'une « minorité nationale » où les

progrès du cheminement d'un pays, l'Irak, vers une intégration démocratique des différents groupes de population qui le composent ? Un bref rappel historique permet d'avancer la seconde hypothèse.

Sous la pression de chefs attachés aux privilèges féodaux, la population kurde fut entraînée dans une guerre anachronique. L'issue du conflit révèle à elle seule les intentions de ces chefs qui contraignirent les habitants à fuir vers l'Iran, peu renommé pour son régime progressiste. Les Peshmergas réfugiés avec leur leader, le général Barzani, en Iran, le gouvernement de Bagdad a lancé, lui, un appel à la population kurde pour qu'elle rejoigne ses villes et villages d'Irak.

Arabes et Kurdes n'ont-ils pas un intérêt primordial commun : celui de la résistance à l'impérialisme, enivré par les vapeurs de pétrole et toujours prêt à créer la division de jeunes nations progressistes. En Irak comme ailleurs, au Proche-Orient.



La zone hachurée est habitée en majorité par des Kurdes

Y.B.

INDOCHINE : le combat pour l'opinion



Cinq cent mille soldats américains au Vietnam, presque autant dans les autres pays du Sud-Est asiatique, cela n'a pu cependant changer le cours de l'histoire. Une évolution très positive s'est concrétisée chaque jour dans cette partie du monde. Au Cambodge, sous l'impulsion du Grunk et du Funk, la lutte de libération du peuple khmer a conquis peu à peu l'ensemble du territoire, dont sa capitale Phnom Penh, et a contraint à la fuite Lon Nol et son équipe.

Au Vietnam, ces dernières semaines ont été marquées elles aussi par une série de faits encourageants pour le peuple en lutte contre le pouvoir installé à Saïgon par les agresseurs américains. Parallèlement à la libération de nouvelles provinces, les tentatives du président des Etats-Unis de prolonger l'agonie du régime de Thieu se sont avérées vaines, sous la pression de l'opinion publique américaine et mondiale.

La population sud-vietnamienne participe massivement au côté des forces de libération au soulèvement contre la dictature. Contre les falsifications de l'information pratiquée à grande échelle, cette vérité doit être rétablie. En effet, comme l'a rappelé Dinh Bathi, ambassadeur à Paris du G.R.P., « la très grande majorité de la population a choisi de rester sur place ». Parmi les fuyards, on remarque des officiers et soldats de l'armée en déroute, des policiers ou tortionnaires du régime Thieu, des individus qui se sont enrichis par la guerre. Mais, dans cette fuite sauvage, se trouvent également des centaines d'innocents, opprimés par la guerre depuis des années, victimes de la panique orchestrée par l'administration de Thieu.

Les agresseurs ont tenté de s'emparer de cette détresse pour lancer un appel à la solidarité mondiale. « Cent mille à plus d'un million de Sud-Vietnamiens pourraient être autorisés à se réfugier aux U.S.A. » écrivait un grand quotidien de New York. Mais embarqués sur des

navires de commerce américains, dans des conditions inimaginables, ces réfugiés partaient vers des camps, voire dans des bagnes. Quant aux orphelins envoyés aux U.S.A., à grand renfort de sentiments humanitaires, le monde entier a frémi de dégoût face à l'opération, au moment même où un ambassadeur américain avouait son but politique : « Cette évacuation aidera à créer un courant dans l'opinion américaine en faveur du Vietnam, spécialement quand les enfants arriveront aux Etats-Unis, où ils seront montrés à la télévision ». « La place de ces enfants est au Vietnam » écrivaient presque unanimes les journaux européens, en faisant remarquer que des dizaines de milliers d'orphelins — pour la plupart noirs — restaient sans famille aux Etats-Unis même.

Après le génocide, le « le lebensborn ».

NOTRE SOLIDARITÉ

La Mission permanente du G.R.P. en France s'est adressée au M.R.A.P. afin qu'il apporte aide et soutien à la population sud-vietnamienne. Les dons peuvent être envoyés au M.R.A.P. avec la mention « Solidarité Vietnam » (C.C.P. 1482585 Paris).

AFRIQUE AUSTRALE Meeting le 14 mai

Les organisations françaises, dont le M.R.A.P., luttant contre l'apartheid et pour le soutien aux mouvements de libération de l'Afrique australe, organisent un meeting sur ce thème le 14 mai, à 20 h 30, 44, rue de Rennes, à Paris.

Depuis le colloque national du 15 février, le bureau permanent du collectif des organisations s'est réuni régulièrement. Entre autres initiatives, une audience avait été demandée au Président de la République, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme.

Sans nouvelles des services de la Présidence, la délégation s'est présentée le 21 mars à l'Élysée. Elle s'est heurtée à un refus catégorique. Les questions qu'elle voulait poser au Président de la République ont été déposées... entre les mains du policier de service et n'ont à ce jour pas reçues de réponses.

Paris-Pretoria en "Air-bus" ?

Avaient-ils placé des cactus et autres plantes à épines au pied de la tribune, ces ambassadeurs de Pretoria rassemblés à Paris le jeudi 3 avril autour de M. Connie Mulder, ministre de l'information de l'Afrique du Sud ? Toujours est-il que M. Rossi, porte-parole du gouvernement giscardien, s'y est trouvé à l'aise, à tel point qu'il affirma, avec force compliments, que la France entendait augmenter dans les plus brefs délais le pourcentage de ses échanges commerciaux avec l'Afrique, du Sud s'entend.

Cette augmentation sera-t-elle de l'ordre de 36 % que les racistes ont accordé, eux, à leur budget militaire ? L'évolution de ces dernières années a montré que la France soutient véritablement le régime de Pretoria, condamné par la Communauté internationale. Contre 1,2 milliard de francs

d'achat aux racistes, Paris a vendu l'an passé pour 1,7 milliard à l'Afrique du Sud, sans compter le montant des ventes d'armes, tenu consciencieusement secret par les deux parties.

La toute récente visite officielle de M. Norbert Segard, ministre français du commerce extérieur, à Johannesburg, dissimule mal, derrière l'échange de politesse, la ferme volonté de renforcer les accords : les sud-africains ont des vues précises sur nos sous-marins et nos avions « Air-bus », cette fois civils il est vrai.

Que signifient ces démarches ? La France ne se souvient-elle pas qu'elle a apposé sa signature au bas de l'ultimatum lancé par l'O.N.U. à l'Afrique du Sud. Va-t-elle se dédire au lendemain de l'échéance du 30 mai sur la Namibie ? Mais sans attendre jusque-là, le simple renforcement des liens entre les deux capitales constitue un affront à la fois au peuple français et aux populations opprimées d'Afrique du Sud.

La diversion

Après les augmentations des tarifs pétroliers, sur le prix d'un litre d'essence vendu en France en 1973, la part revenant au pays producteur représentait 28,3 %, celle des compagnies 34,7 %, celle de l'Etat français 37 %. Depuis, la réévaluation de l'or, la baisse du dollar ont rogné la valeur réelle des sommes versées pour l'achat du produit brut. En 1974, l'incidence de la hausse du pétrole était, en France, de 2 à 3 % sur une inflation de 16 à 18 %...

Tels sont les faits. Qu'importe ! Il doit être dit que la crise économique — pourtant bien antérieure — est due à la hausse du pétrole, et que les coupables en sont « les Arabes ». Parce que les rois féodaux à la Fayçal (ainsi que le shah d'Iran) s'introduisent dans les joutes du capitalisme international, il doit être dit que « les Arabes » n'ont qu'un rêve : venger par notre humiliation leur défaite de Poitiers (732), et que déjà ils dominent le monde.

Cela ne vous rappelle rien ?... Il n'y a pas si longtemps, c'étaient « les juifs » que les nazis et leurs complices désignaient à la vindicte publique. En citant quelques banquiers, politiciens ou journalistes, ils prétendaient démonter la « domination juive », source de tous nos maux. Cette « branche » de la propagande raciste n'a d'ailleurs pas disparu. Dans des circonstances nouvelles, le bouc émissaire ayant, pour l'essentiel, changé, le but de la diversion demeure : falsifier les données économiques, sociales et politiques, masquer les véritables responsabilités.



... Prenez-vous-en à eux, pas à nous !!

La publicité elle-même croit devoir puiser un argument de vente dans cette campagne haineuse. Tel matériau de construction, qui limite, paraît-il, les besoins en chauffage est considéré comme une « malédiction » par un souverain arabe qui perdra, de ce fait, « quelques milliards ». A ceux qui « en ont par dessus la tête de la montée des prix », un « spécialiste de la congélation » conseille : « Prenez-vous en à eux, pas à nous ! » — avec une illustration suggestive. Car ce n'est pas en France, bien entendu, qu'il faut chercher les responsables de la montée des prix...

Pour « Moto-Journal » du 23-1-1975, l'appétit dominant des « Arabes » est symbolisé par ce monstre calqué, à s'y méprendre, sur la représentation du « juif » dans l'arsenal ancien de l'antisémitisme.



« Plus un seul endroit qu'on puisse acheter ! » (TZ, Munich)



Le Pétrofranc

Le dessin du haut, paru dans un journal de Munich (et reproduit par « Rivarol »), où les « nouveaux maîtres » regrettent qu'il ne reste « plus un seul endroit à acheter » illustre bien le thème repris aujourd'hui des publications antisémites les plus « classiques ». Bien entendu, la même inspiration se retrouve dans chaque numéro de « Minute ». Il est plus étonnant de voir dans « Le Droit de vivre », organe de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, en mars 1975, un dessin de Tim (ci-dessus), où la sèmeuse d'une pièce de monnaie est remplacée par un Arabe (au visage évoquant Hitler), tout comme, sous l'occupation, une odieuse caricature de juif illustrait les faux billets de banque diffusés par la propagande hitlérienne.



L'O.U.A. UNANIME CONTRE L'APARTHEID

Du 8 au 10 avril une réunion ministérielle extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine s'est tenue à Dar Es Salaam, capitale de la Tanzanie, pour débattre de l'Afrique du Sud.

Le problème posé était le suivant : comment mettre fin à l'apartheid dans les plus brefs délais. On sait que depuis que l'Organisation des nations unies existe, ce problème revient à chaque session sans que le racisme et l'arrogance du régime de Pretoria ait faibli.

A Dar Es Salaam, les délégués de 41 pays membres ont décidé de reprendre le manifeste de Lusaka, adopté en 1969, qui préconisait l'utilisation de moyens pacifiques et la déclaration de Mogadiscio, adoptée en 1971, qui recommandait aux pays membres d'apporter leur aide aux mouvements menant la lutte armée, si les moyens pacifiques échouaient. L'O.U.A. soutient la Zambie, la Tanzanie, le Botswana et le Front de libération du Mozambique dans leurs efforts pour mettre fin au régime rebelle de Rhodésie et recommande l'intensification de l'embargo africain contre le régime de Pretoria.

Deux résolutions importantes ont été approuvées à l'unanimité. La première, sur l'Afrique du Sud, condamne la politique des Bantoustans pratiquée par Pretoria pour diviser le peuple africain, demande à tous les pays d'observer un embargo strict contre l'Afrique du Sud, notamment dans le domaine pétrolier (cette décision vise en premier lieu l'Iran) et de refuser le droit d'escale aux avions et aux navires sud-africains ; elle recommande enfin l'exclusion de ce pays de l'O.N.U. Une deuxième résolution crée un



conseil spécial de l'O.U.A. sur la Namibie. Celui-ci est chargé, en consultation étroite avec le mouvement de libération namibien, la S.W.A.P.O., de négocier l'indépendance sur la base de l'intégrité territoriale et de la reconnaissance de la S.W.A.P.O. comme seul représentant du peuple namibien.

En ce qui concerne le Zimbabwe (Rhodésie), les délégués soutiennent les efforts entrepris par les présidents Kaunda de Zambie ; Nyérére de Tanzanie, Khama du Botswana et Machel du Mozambique ; ceux-ci ayant réussi à contraindre Ian Smith à libérer Joshua Nkomo et le révérend Ndabingi Sithole et obligé l'Afrique du Sud à envisager le retrait de ses forces du Zimbabwe. Il est certain que les racistes de Salisbury continuent de demander la reddition pure et simple des combattants africains et ont emprisonné de nouveau Sitholé sous un faux prétexte, tandis que Vorster tarde à appliquer la promesse du retrait de ses troupes. C'est pour cette raison que le mouvement de libération unifié sous la direction de l'African National Council, est déterminé à ne pas déposer les armes tant que la majorité africaine ne recouvrera pas tous ses droits légitimes.



14, RUE DU CAIRE

- PARIS-II°

Téléphone :

236.45.90

● en direct ●

"LA RUMEUR" A LA TÉLÉ



Le Comité local d'Amiens réplique à la rumeur devant un magasin de prêt-à-porter

Marcel Trillat et Michel Pamart ont tourné à Amiens durant quatre semaines une dramatique inspirée de la rumeur antisémite qui s'était emparée il y a quelques années d'Orléans, Troyes, Amiens, Dijon et, plus récemment, de Chalon-sur-Saône.

Des femmes disparaissent. Une rumeur grossit, s'enflant aux dimensions du délire collectif. « Elles seraient tombées dans un piège ! Le piège : les magasins de prêt à porter moderne. Les propriétaires sont juifs. Entrées dans la boutique pour essayer un « jean » ou des mocassins, les jeunes femmes ne reverraient plus le sol de la France. Chloroformées dans la cabine d'essayage, elles seraient expédiées vers Rio ou Tanger... »

Cette dramatique qui se veut être une synthèse des différentes rumeurs, devrait être programmée sur Antenne 2, au mois de juin prochain. Le comité d'Amiens du M.R.A.P., contacté par les auteurs, a participé à la réflexion conduisant à l'élaboration du scénario et a collaboré activement au tournage de « La Rumeur ». Michel Pamart, réalisateur, et Marcel Trillat, scénariste, leur ont fait part de leurs réflexions sur cet aspect de l'antisémitisme et sur les développements actuels du racisme.

— Quelle est selon vous la place de la rumeur dans le développement de l'antisémitisme ? Verra-t-on apparaître le même phénomène en ce qui concerne le racisme anti-arabe par exemple ?

— L'antisémitisme s'est traduit pendant des années par des pogroms, c'est-à-dire des super-ratonades ; sur ce plan il y a peu de différences. La rumeur, sur le plan factuel est un phénomène très curieux, ce n'est pas tout l'antisémitisme actuel, ce phénomène qui est bien particulier reste feutré. Il n'y a pas de passage à l'acte, on le frôle cependant. C'est ce qu'on a essayé de traduire dans le film : la situation demeure très tendue, même s'il n'y a jamais de mise à sac de magasin. Le fait qu'il n'y a pas de passage à l'acte provient certainement, en l'état actuel des choses, de la position sociale des commerçants, alors que pour un petit « bougnoul » de bidonville, « on aurait tort de se gêner ». C'est un avertissement très grave : rien ne dit que les gens qui aujourd'hui colportent la rumeur ne seraient pas capables demain de passer aux actes, s'ils étaient sûrs de

rien risquer, cela se voit tous les jours avec les attentats racistes.

— La rumeur n'est donc qu'une des manifestations de l'antisémitisme. Pouvez-vous situer le niveau actuel de l'antisémitisme ?

— Ce qui est terrible, c'est que l'on pouvait penser que l'antisémitisme se serait « contenté » de six millions de morts, qu'il aurait été rassasié, or, à travers ces rumeurs qui ont circulé dans toute la France, on le voit réapparaître presque intact ; bien sûr, cela ne prend pas les proportions du pogrom, les circonstances ne s'y prêtent pas, mais tous les mythes renaissent. Nous vivons à une époque où l'insécurité est telle que les gens sont toujours prêts à se rabattre vers des explications irrationnelles du monde et des difficultés qu'il ont à vivre. Le racisme est une de ces manifestations.

— Vous pensez donc que certains ont intérêt à propager de tels messages racistes (l'antisémitisme en étant une des composantes) ?

— Oui. Le Juif a été proposé comme bouc émissaire dans les pays capitalistes pendant la gran-

de crise de 1929 et dans la période d'avant-guerre... On retrouve actuellement le même phénomène avec les Arabes : ce seraient eux les responsables de la crise. C'est une vieille histoire : on fait croire à des gens qui se sentent opprimés et exploités que ceux qui les exploitent ce ne sont pas les patrons ou les dirigeants du pays mais les juifs ou les Arabes. Des émissions de radio et de télévision proposent à longueur de temps des « explications » sur la « crise du pétrole » qui font mouche très aisément dans ce contexte.

— Quel est le rôle que la télévision a à jouer dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ?

— Le rôle de la télévision semble presque évident : elle devrait « secouer » les gens qui écoutent toute la journée des messages racistes. Il semble que la télévision ne soit pas aussi objective que ce que l'on peut penser. Godart traduisait très bien cela en une phrase : « Ah oui ! l'objectivité c'est cinq minutes pour Hitler et cinq minutes pour les juifs ! ». Pour nous, c'est « rien pour Hitler » ou « plein la gueule pour Hitler »...

— Quels sont les autres moyens de la lutte antiraciste ?

— Tous les moyens du militantisme. Il est un peu effrayant de constater, après tout ce qui s'est passé, d'Auschwitz à la guerre d'Algérie, que les militants antiracistes restent une minorité. Certains pensent avoir mieux à faire, ils luttent pour de meilleures conditions de travail et de vie et sont contre le racisme, mais de là à passer leurs soirées pour cela... Un militant, à mon avis, n'a pas une question à se poser face au racisme, il doit foncer...

Interview et photo :
Pascal POUILLAUD

CONTRE LES EXPULSIONS ARBITRAIRES

une proposition de loi du m.r.a.p.

Lors de son entrée en France ou du renouvellement de son titre de séjour, ou même après de longues années d'établissement dans notre pays, l'étranger reste à la merci de l'expulsion. Des luttes dures ont été menées sur ce problème ces dernières années, rendues plus difficiles encore par leur objet même, car pour certains travailleurs immigrés, l'expulsion est la rançon systématique de la lutte ou du simple exercice de droits fondamentaux tels que la liberté d'expression.

C'est pourquoi le M.R.A.P. a élaboré une proposition de loi qui vise à restreindre les possibilités d'expulsion et à offrir aux étrangers le maximum de garanties, la première de celles-ci étant de soumettre l'expulsion aux autorités judiciaires et non à la seule administration comme c'est le cas aujourd'hui.

Cette proposition de loi, que présente ici M^e Roland Rappaport, a été adressée aux députés.

Notre proposition

Article premier

L'expulsion d'un étranger régulièrement admis au séjour en France ne peut être prononcée que s'il a gravement troublé l'ordre public et a été condamné pour les faits qui lui sont reprochés à une peine d'emprisonnement ferme d'au moins un an.

Article 2

L'expulsion ne peut être prononcée qu'après que l'intéressé ait accompli la peine visée à l'article premier et par un tribunal autrement composé.

Article 3

Ne peuvent faire l'objet d'une expulsion :

1. L'étranger ayant séjourné en France au moins cinq ans.
2. L'étranger dont le conjoint est Français.
3. L'étranger ascendant d'enfants français.
4. L'étranger titulaire de la carte de résident ou d'ancien combattant.
5. L'étranger qui a fait son service militaire en France.
6. L'étranger réfugié ou apatride.

Article 4

L'expulsion est prononcée par le Tribunal de grande instance du domicile ou de la résidence de l'étranger à la requête du Parquet.

Elle peut être prononcée à titre temporaire ou définitif. Dans ce dernier cas, le Tribunal, passé un délai de cinq ans, peut, à la requête de l'intéressé, rapporter la mesure d'expulsion antérieurement prise.

Article 5

L'étranger est convoqué au moins quinze jours avant la date prévue pour l'audience. La convocation précise les motifs de la demande d'expulsion et l'informe de la possibilité de se faire assister par un avocat.

Si l'intéressé comparait seul, le Tribunal est tenu de faire commettre un avocat d'office.

Si, lors de l'audience, le Tribunal constate que l'étranger n'a qu'une connaissance imparfaite de la langue française, ou si celui-ci le demande, il ordonne l'assistance d'un interprète.

Le commentaire de M^e Rappaport

Article premier :

Seuls peuvent être concernés les étrangers ayant vu prononcer à leur encontre une peine d'emprisonnement ferme d'une année. Il s'agit là d'une peine relativement grave. La condamnation, on le verra ci-dessous, n'entraîne pas automatiquement l'expulsion. Elle la rend possible, dans certaines conditions. L'expulsion est impossible dans tous les autres cas. Il s'agit donc de l'introduction d'une très importante restriction au droit d'expulsion.

Article 3 :

Cet article a pour objet de faire échapper complètement au domaine de l'expulsion toute une série d'intéressés : d'une part ceux ayant des attaches familiales précises en France, ceux qui ont accompli certaines obligations (service militaire) ou ayant servi l'intérêt national (carte de résident). De même le réfugié ou apatride ne peut être visé. Enfin, et en tout état de cause, dès lors qu'il aura séjourné en France pendant cinq ans, l'étranger ne pourra non plus être expulsé.

Articles 2, 4 et 5 :

La procédure d'expulsion définie comporte une considérable extension des garanties.

En effet le domaine de l'expulsion est transféré au pouvoir judiciaire. Un débat contradictoire est organisé. Des recours sont possibles (appel de la décision du tribunal). L'assistance d'un avocat, soit choisi, soit désigné, est impérative, comme celle d'un interprète dans les cas où cela s'avère nécessaire.

En outre la procédure d'expulsion se déroule indépendamment de celle qui conduit à la condamnation de l'intéressé à une peine d'emprisonnement d'un an, et ce pour éviter que les deux peines ne puissent être prononcées par le même tribunal.

D'ailleurs, il est expressément indiqué que le tribunal qui statuera sur l'expulsion doit avoir une composition différente et qu'il ne pourra être saisi qu'après l'accomplissement de la peine.

le chant du riz pilé

cent recettes vietnamiennes

Sous ce titre les Editeurs Français Réunis ont publié un très beau volume de 194 pages (180 x 205) illustré de 84 xylographies, papiers découpés, bois gravés typiques du Vietnam traditionnel et comprenant 100 recettes de cuisine vietnamienne d'une authenticité vérifiée.



Cet ouvrage qui est une œuvre collective n'est pas banal. Sa présentation parfaite en fait un livre d'art, un livre qui réveillera ou éveillera les sens. Aucune maîtresse de maison ne restera insensible aux charmes des plats proposés, reflets séculaires et profonds de nobles traditions, pas plus qu'à l'incommensurable poésie qui vous porte de page en page à travers les provinces de ce cher Vietnam.

Le chant du riz pilé, en effet, s'il invite à s'adonner aux joies culinaires et du palais, invite aussi l'esprit à la réflexion et le cœur à la tendresse. Il contient des chansons populaires et des proverbes, des récits, des poèmes anciens, bijoux d'une littérature mal connue en Occident et des œuvres contemporaines.

Le Thanh Khoi, dans sa préface à ce livre écrit : « Le peuple vietnamien a su utiliser toutes les ressources de son sol, de ses eaux et de ses montagnes pour diversifier son menu et atteindre, dans chaque plat, à un raffinement très élevé de saveurs et d'odeurs. » « Le délicat parfum, ajoute-t-il, d'une herbe

ou d'une feuille, constitue peut-être le grand apport du Vietnam à la cuisine universelle. »

Sans doute, mais je me permets ici, et parce que les événements de l'heure m'y poussent, d'ouvrir une parenthèse personnelle. Au moment

le plus savoureux des plats, ornés des plus émouvants feuillages et des plus délicates senteurs, offert à l'univers des hommes.

Beaucoup plus encore qu'un livre de cuisine, cet ouvrage est avant tout un aperçu valable de la civilisation vietnamienne. Par lui on fait connaissance avec la riziculture dans les plaines, la pêche dans les étangs, les cours d'eau et les côtes. On apprend comment une population abondante a su tirer un parti maximum de toutes les ressources que lui offre la nature, sur un sol pourtant pauvre. On pénètre le cœur des villages où la vie se fait chants, parfums, trépidations et luttes séculaires.

Enfin, de plus en plus d'actualité, ce livre s'achève sur une étude admirable de la condition de la femme vietnamienne dans l'ancienne société et de nos jours.

Une délectation, dans tous les sens du terme. A posséder soi-même et à offrir.

Laura M'ZA.

Les droits d'auteur de cet ouvrage sont destinés à l'aide sanitaire au Vietnam. Il est vendu 40 F en librairie, mais vous pouvez l'acquérir directement à l'Association d'amitié franco-vietnamienne, 37, rue Ballu, 75009 Paris au prix cadeau de 35 F.



ou j'écris : le Vietnam est en passe d'imposer la paix, sa paix dans son pays, grâce à la détermination de son peuple, de vivre un jour dans la paix, l'indépendance et la dignité. L'exemple donné au monde de la lutte du peuple du Vietnam et de sa victoire sur l'impérialisme américain et les fantoches à leur solde, n'est-il pas le plus beau et





Musique

Du cœur du Chili

Les Aparcoa nous présentent aujourd'hui une nouvelle version du montage poétique et musical tout en respectant la version de 1970 élaborée avec Pablo Neruda. Sur la base d'une musique d'inspiration populaire, les Aparcoa retracent l'histoire de cette Amérique latine tant meurtrie. Des compositeurs aussi prestigieux que Sergio Ortega, Gustavo Becerra et Violeta Parra y ont apporté leur concours. La partie du récit a été confiée à Mares Gonzales, grande figure du théâtre chilien, aujourd'hui en exil comme ces jeunes Aparcoa et des milliers d'autres Chiliens.

Les Quilapayun, eux aussi, loin de leur pays,

ajoutent un nouveau disque à leur prestigieux palmarès.

Aujourd'hui sous la botte fasciste, « un peuple uni jamais ne sera vaincu » : les Quilapayun ont ajouté ce chant d'espoir à des compositions plus belles et plus impressionnantes les unes que les autres, qu'il s'agisse de « l'Elegia » dédiée au « Che » Guevara ou de la composition de Victor Jara, sauvagement torturé puis abattu par les hommes de main de la junte fasciste.

— « Pablo Neruda, Canto General », par les Aparcoa, 33 tours, Chant du Monde LDX 75563, présentation bilingue.

— « El pueblo unido... », par les Quilapayun, 33 tours DICAP Pathé-Marconi EM1 CO64-81827.

● pleins feux ● pleins feux ●

Cinéma

Mister Brown

Premier long métrage d'un jeune cinéaste français travaillant surtout aux U.S.A. (René Andrieu). « Mister Brown » nous conte la tentative d'un boulanger noir et de sa famille de s'installer et de s'intégrer dans un quartier de Los Angeles. Mais rien ne va de soi et d'humiliations en échecs, les « Brown » devront renoncer à cette intégration sociale et revenir à des emplois plus modestes (serveuse de bar et éboueur).

Ce ratage sera le début d'une prise de conscience douloureuse et lente pour M. Brown, tandis que son fils Mike, plus politisé, cherche son orientation à travers la lecture des « Lettres de prison » de Georges Jackson.

Révéléateur de la place faite aux Noirs dans la société américaine, ce film intimiste est aussi politique : tout Noir aux U.S.A. est « avant tout » un exploité. Le fait qu'il soit « noir » — accident historique inscrit dans le développement même du capitalisme — révèle le racisme comme un substitut idéologique commode pour justifier l'exploitation d'une minorité par une majorité. Musique originale de J.-L. Hooker.

M. G.



Livres

Deux enfances juives

narrateur a dû rejoindre la « grande voie communale de l'exil ». Sa patrie a dû franchir les flots : jusque sous le ciel gris de Bréhaigne. Dans le ventre de Frimapolis, il rencontre « l'univers hostile des autres » et les « regards jaunes en forme d'étoile ». Il se sent définitivement de passage, hébreu au plein sens du terme. On comprend mieux dès lors son projet : « t'aspirer, te respirer, te bénir, te retenir un peu, mon pays lointain, ma ville là-bas mon naufrage, mon visage englouti, mon absence ! ».

C'est à un pèlerinage semblable que nous invite *Couleur Mémoire*. Le remarquable prologue écrit pour ce « conte chanté, ce chant raconté », par Miguel-Angel Asturias explique avec pertinence : l'auteur a tenté de « reconstruire dans sa douleur et sa plaisance l'univers d'un enfant qui synthétise en miniature le drame d'un peuple persécuté ».



Le Bougnoule

Daniel Moosmann a tiré un film de l'excellent roman de Raymond Jean, « La ligne 12 », qui traite d'un incident apparemment anecdotique. Racisme quotidien, presque kafkaïen. Rentrer le soir chez soi en autobus, après une journée de labeur n'est pas si banal que cela quand on est Arabe.

Une surprise toutefois pour ceux qui ont lu le livre : le crescendo dramatique donné par le rajout à la fin du film d'un fait divers authentiquement raciste.

L.T.

Le Shérif est en prison

Voilà près de six mois que « Le Shérif est en prison » est projeté en exclusivité à Paris malgré la conspiration du silence de la grande presse. Et pourtant, « Le Shérif » est une petite merveille. C'est le « Helzappopin » du western. On rit jusqu'à en avoir mal. Et l'on se rend compte alors de cette arme terrible que peut être la charge comique et l'humour dans la lutte contre le racisme, car c'est lui que Mel Brooks descend en flamme avec l'histoire de son Shérif noir.

Robert PAC.

De fait, chacune des étapes de son itinéraire sont pour le lecteur comme pour l'auteur une invocation autant qu'une évocation. Le souvenir noue un dialogue constant entre le passé, l'aujourd'hui, le futur qu'on a rêvé, qu'on rêve et qu'on rêvera. Ils sont finalement au-delà du temps, les souvenirs de cet enfant qui a mûri à l'époque de l'occupation, de la clandestinité et des persécutions et qui, par moment, se réveille aujourd'hui dans le corps de l'adulte qu'il est devenu. C'est parfois une odeur qui — comme chez Proust — fait ressurgir des ténèbres l'atmosphère chaleureuse de l'épicerie paternelle au temps du bonheur; ou encore l'angoissant remugle de cette cave où il dut se terrer avec les siens. Insidieusement le passé revient à la surface hanter l'aujourd'hui le plus paisible.

Plutôt que d'être lu, ce livre doit être psalmodié. C'est seulement à l'oreille, sans doute, qu'on peut découvrir toutes les richesses de cette « musique verbale, de cette musique d'antiphonaire, de prière, d'attachement à des traditions verbales ».

Michel BARLOW.

(1) Editions Denoël.

(2) Editeurs Français Réunis.

● pleins feux ● pleins feux

Théâtre

L'Age d'or

Il était une fois en 1975... Il était une fois des gens qui avaient tout, et en tiraient encore plus, et d'autres qui n'avaient rien et trouvaient le moyen de le perdre. Cela s'appelait la société de classe.

Le Théâtre du Soleil a choisi de nous raconter notre présent comme le feraient des conteurs de l'an 2000.

Les personnages qui ont été empruntés à la comedia dell'arte sont nos contemporains : **Arlequin**, le paysan, que la misère a chassé vers la ville, est devenu Abdallah, l'immigré algérien qui travaille sur un chan-

tier du bâtiment; **Pantalon** qui s'y entend en affaires possède des journaux et se prénomme Marcel, comme Dassault.

Ces nouveaux contes des Mille et une Nuits ne parlent donc ni du calife Haroun-al-Rachid ni de Sinbad le Marin, mais plus prosaïquement de la condition des travailleurs immigrés, des accidents du travail, des problèmes de la femme, de spéculation immobilière et aussi de l'amour, de la solidarité, de l'espoir.

« L'Age d'Or », par le Théâtre du Soleil, est joué à la Cartoucherie de Vincennes.

Joséphine



Joséphine Baker s'est éteinte en retrouvant son public sur la scène de Bobino. Elle nous laisse près d'un demi-siècle de souvenirs éblouissants au cœur d'une vie courageuse. Résistante de la première heure, militante antiraciste, son action alla de la condamnation publique de l'apartheid à l'adoption de douze enfants de toutes races. Le M.R.A.P. restera fidèle à son message de justice et de joie.

GOVERNEURS DE LA ROSÉE

A petit feu, un village meurt sous la sécheresse, la haine et la poussière des passés qu'ont laissés, mêlés, les anciens et les colons aujourd'hui disparus. Manuel y est revenu, immigré de tous les temps, poursuivre la vie qu'il a gagnée à l'étranger. A lui de faire éclater, de leur écorce de pauvres nègres, des « gouverneurs de la rosée »...

Le « Théâtre Noir » a eu la main heureuse en choisissant pour son entrée en scène cette pièce née du roman de Jacques Roumain. « Pour la première fois en France, annonce la nouvelle troupe, des comédiens noirs se sont regroupés dans le but de faire connaître au grand public le théâtre antillais et africain francophone. » Benjamin Jules-Rosette a tenu ce pari dans l'adaptation et la mise en scène de l'œuvre de l'écrivain haïtien : « Gouverneurs de la rosée » entraîne sans résistance son public occidental au cœur de continents ravagés, Antilles, Inde, Afrique ou Amérique latine.

Christine Jakobs



Annaïse (Laure Moutoussamy) et Manuel (Tola Koukoui)

Quand sur scène, se lève un soleil de Sahel, les comédiens, statuettes primitives d'une humanité noire écrasée de douleur, prennent des allures de nos santons de Provence. Il y a là le père, la mère, l'amoureuse, le rival, les gens du village, toute une vie habituellement désignée sous des appellations désincarnées : « pays en voie de développement », « monde de la faim »...

Un conteur parle de la terre brûlée, des collines déboisées, du rêve de la rosée sur le bruissement des feuilles. Pendant ce temps, le petit peuple invoque le Dieu du ciel, ses anges et ses saints, et pratique le Vaudou. La vie quotidienne, le désespoir, les haines villageoises sans cesse ressassées se disent d'un parler franc, joliment

démodé. Manuel, lui, s'essaye au langage de l'amour et de la solidarité qui seule pourrait réunir le village autour d'un point d'eau.

Au fil de l'intrigue, la justesse des situations met simplement en évidence la co-présence de deux cultures, celle des origines et l'autre héritée du colonisateur. Un avenir murit dans une nasse de contradictions, porté au théâtre avec ce qu'il faut d'équilibre et de couleur. « Gouverneurs de la rosée » se voit et se vit entre la gravité et le plaisir.

Véronique BOUDIER-LECAT.

« Gouverneurs de la rosée » se joue du 29 avril au 17 mai à « La Galerie », Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, Paris 14^e.

Poésie

AVEC LES JOURS AVEC LES HOMMES

Jean Cussat-Blanc nous livre aujourd'hui avec ce recueil de « poèmes et propos », qui paraît chez P.J. Oswald sous le titre : « Avec les jours avec les hommes » un nouvel aspect de la lutte qu'il ne cesse de mener pour que s'instaurent enfin parmi les êtres et parmi les nations un ordre plus juste et des rapports plus fraternels.

Dès lors, on ne s'étonnera pas que sa poésie possède cette vertu essentielle à toute poésie : celle de déranger. Car il est gênant — n'est-il pas vrai ? — qu'on nous parle de la misère et des opprimés, du Bengla-Desh et du Biafra, ces plaies purulentes au flanc de notre « civilisation » ; cela nous met mal à l'aise d'entendre évoquer, autrement que par de secs communiqués de presse, l'agonie d'un Hindou famélique, le massacre de Song My, ou encore Jean Palach s'immolant par le feu, jeune martyr du Printemps de Prague.

Qu'une telle voix, surgie des entrailles même de l'être, jette le trouble dans nos consciences, vienne bousculer un instant notre précieux confort intellectuel, elle aura, à n'en pas douter, atteint son but, qui est d'alerter, de donner à entendre et à voir.

« Voleuse mon enfant, mais de ta liberté volée, voleuse du libre amour de

l'homme, petite fille sais-tu que le poème naît de trop mourir dans l'âme déchirée par la détresse humaine ! »

(Complainte à Frédérique Delange.)
Par la puissance ramassée des mots et des images, le fait brut multiplie son impact ; le poème lui communique une sorte de permanence, une force sans cesse renaissante grâce à laquelle il s'incarne vivant dans la fable.

Ainsi réfractée par une sensibilité particulière, l'anecdote s'anime de toutes les vibrations émotionnelles qu'elle a su faire jaillir au sein d'une conscience d'homme. Elle apparaît aux autres dans un éclairage nouveau, violemment souligné par le parti pris d'un seul ; elle devient signifiante.

Ce livre noir des hommes, ce recueil de la honte et du mal devient, grâce à Jean Cussat-Blanc, témoin lucide et acteur passionné, un chant de lutte, de charité, de communion. De toutes les forces de sa colère, il va s'opposer pied à pied, sans relâche, à tout ce qui aliène l'homme, souille son âme, mutile son visage. Il va se battre contre la Bête et tout ce qu'elle incarne, la bêtise et le mépris, le racisme et la faim, les atrocités, les génocides, auxquels chacun de nous assiste avec une indifférence coupable, sans se sentir concerné un seul instant.

Libelle ou réquisitoire, chaque page

ne cesse d'inciter également à la tendresse et à la paix, et d'appeler sur notre planète le rêve toujours vivant d'une Fraternité universelle.

Pas une seule fois, même pour fustiger les tortionnaires ou les fantoches sanglants, la parole du poète ne se laisse submerger par la haine ; elle rayonne, au contraire, de toute la puissance de son espoir et garde intacte sa confiance en l'homme.

« Vers toi, frère, vois monter ces visages qui te demandent Paix

Ces mains qui sur tes mains clouées se posent, cherchant le courage de vivre
Croire possible que tant d'années elles aient peiné, œuvré, aimé pour rien. »

(Ode à Georges Pinet.)

« Ecrire est aussi un combat » écrit Jean Cussat-Blanc dans son avant-propos. « C'est la première et la plus efficace et peut-être la plus dangereuse fidélité. ». Cette fidélité-là a droit à tout notre respect et à toute notre amitié. C'est à elle, en effet, que ces pages doivent d'exprimer si intensément, et en ce qu'elle a de plus intransigeant et de plus pur, la conscience des hommes. C'est grâce à elle aussi que ce petit livre nous apparaît comme le don même de la colère et de l'amour, de cette colère qui est Amour.

Pierre GABRIEL.

Les membres et amis du M.R.A.P. peuvent se procurer directement le livre auprès de Jean Cussat-Blanc, 8, cours Washington, 47000 Agen, qui le leur dédicacera (joindre 15 F + 2,20 F de port).

nés pour vivre ensemble...



...le racisme les sépare

luttons contre ce cancer !

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - Tél. : 231.09.57

1

pour savoir, pour agir... lisez
droit et liberté
mensuel du m.r.a.p.

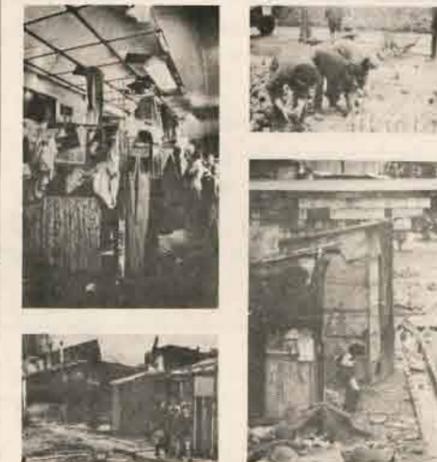
mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix
120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - Tél. : 231.09.57

5

De nouvelles affiches

s'ajoutent aux moyens d'action du m.r.a.p.

ainsi vivent des travailleurs
immigrés en France



leur dignité est la nôtre

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - Tél. : 231.09.57

1942 : rafles de juifs à Paris



Vous pouvez les acquérir au
m. r. a. p., 120, rue St-Denis,
75002 Paris. Tél. 231.09.57
au prix de 2 F l'une et 7 F
les 4.

Frais de port en sus (1 F pour 1 et 2
affiches, 1,50 F pour 3 et 4 affiches,
au-delà de ce nombre, se renseigner).

Le bandeau (5) est offert à
tout acheteur des 4 affiches.

Précisez, à la commande, le nu-
méro des affiches que vous dési-
rez.

Conditions habituelles aux comités
locaux et aux organisations.

C.C.P. m.r.a.p. 14825-85 Paris.

3

le racisme déshonore la France

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - Tél. : 231.09.57

plusieurs dizaines de travailleurs
arabes assassinés en 2 ans



halte aux crimes racistes !



MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - Tél. : 231.09.57

4

Le m.r.a.p. vu par ses militants

Le débat dont il est rendu compte ici a réuni au cours d'une soirée amicale six militants : Albert Lévy, secrétaire général ; Joseph Creitz, membre du Bureau national (vingt-cinq ans de militantisme au M.R.A.P.) ; Jean-Paul Rueff, secrétaire du Comité parisien (cinq ans) ; Ali Majid (deux ans) ; Claudine Goulin (un an) et Michèle Majid (quelques mois).

L'essentiel des préoccupations de chacun, et donc du débat, pourrait se résumer par les questions formulées au début par Albert Lévy :

- Comment et pourquoi vient-on au M.R.A.P. ?
- Qu'est-ce que le M.R.A.P. ?
- Quel est son rôle ?
- Quelles sont ses perspectives ?
- A-t-il été à la hauteur de sa tâche ?
- Doit-il se transformer ou s'adapter ?

Autant de questions (et de réponses individuelles) abordées ici avec franchise, qui portant à la fois sur le passé, le présent et l'avenir, nous semble d'autant plus intéressant.

■ J.C. — Tout jeune, j'étais déjà antiraciste convaincu, et avant que le M.R.A.P. n'existe, j'ai milité à la L.I.C.A. C'était avant la guerre ; mais après, quand d'autres, comme moi, ont estimé qu'il fallait créer une autre organisation qui tire les leçons des terribles réalités que nous venions de vivre, le M.R.A.P. est né. Pour moi, le M.R.A.P., c'est un moyen de combat, et je reste convaincu aujourd'hui que c'est la seule organisation dans notre pays qui ait mené une lutte véritablement cohérente et soutenue contre toutes les formes de racisme, compte tenu surtout du peu de moyens dont elle a toujours disposé. On a fait un travail énorme... enfin je pense qu'on a beaucoup aidé

■ J.P.R. — C'est vrai. Pourtant cela a souvent été désordonné et imprécis. C'est pourquoi, justement, le M.R.A.P. me paraît avoir un rôle considérable et particulier. Il est un moyen de connaissance. On ne dit pas assez que l'ignorance des autres, de leurs mœurs, de leurs coutumes est un facteur important du racisme. Or le M.R.A.P., en plus de la défense des victimes, a pour rôle fondamental d'éduquer et d'informer d'une façon systématique. Et ce rôle ne se limite pas, à mon sens, aux couches les plus ignorantes, mais également à nos camarades conscients, qui luttent à nos côtés dans les partis politiques, les syndicats, les autres organisations, etc. Je crois que nous leur sommes très utiles car, absorbés par de nombreux problèmes et autant de tâches, ils ne peuvent se consacrer entièrement à l'antiracisme.

■ J.C. — Bien sûr, la lutte est loin d'être terminée et elle prend des formes nouvelles. Mais on peut dire que l'action menée par le M.R.A.P. dans

l'opinion, que sa propagande ont été utiles et même fructueuses. Les syndicats et d'autres organisations ont beaucoup lutté aussi contre le racisme à nos côtés. Notamment, les premiers ont beaucoup agi parmi les travailleurs et l'on a vu souvent dans le passé comme aujourd'hui la classe ouvrière démontrer sa solidarité avec les victimes du racisme et du colonialisme.

■ C.G. — Moi, vois-tu, je suis venue au M.R.A.P. depuis peu, justement parce que j'estime que le racisme ne recule pas assez. Je trouve même que, ces dernières années, il y a une recrudescence inquiétante. J'ai en tête les souvenirs de la guerre que j'ai connue, enfant, mais j'ai surtout le souvenir de la guerre d'Algérie, et je constate aujourd'hui ses séquelles. Le racisme que subissent les immigrés à chaque instant de leur vie me touche tous les jours. Je ne crois pas qu'actuellement le racisme se traduise par un sentiment de « supériorité ». Il me semble plutôt que les gens ont peur des Noirs et des Arabes parce que l'on crée ce climat de peur, d'incertitude autour d'eux. Et comme on le sait, la peur est l'un des plus sûrs moyens pour rendre les gens haineux.

■ J.C. — Tu as raison, Jean-Paul, les gens sont souvent racistes sans le savoir parce qu'ils vivent dans une ambiance qui favorise les préjugés. Le rôle de notre Mouvement et de « Droit et Liberté », c'est de démystifier tout cela. Il faut aider les uns et les autres à y voir plus clair, à se connaître et à s'accepter. Il faut que le M.R.A.P. soit partout présent, qu'il occupe la rue et les esprits, afin que, lui présent, les racistes se terrent. Il faut imposer notre mensuel, faire rayonner nos idées, faire en sorte que les antiracistes soient légion et les racistes minoritaires.

militants

■ A.L. — C'est vrai, le rôle du M.R.A.P. dans le passé a été considérable. Grâce à lui, les gens aujourd'hui se sentent plus concernés par les problèmes raciaux, plus sensibilisés. Le M.R.A.P. y est pour quelque chose et sûrement pour beaucoup. Il a fait voter la loi contre le racisme. Il exerce une pression permanente sur les racistes, pour lesquels il est plus difficile de se manifester ouvertement. C'est sans aucun doute un succès ; mais dans la mesure où le racisme se camoufle, biaise, il en résulte de nouvelles difficultés. Sans parler de ces manifestations brutales qui, bien que largement réprouvées, se sont multipliées ces derniers temps.

■ A.M. — Moi, j'ai connu le M.R.A.P. dans des circonstances malheureuses, parce que j'ai été victime d'un acte raciste, j'ai alors obtenu l'adresse du M.R.A.P., que je ne connaissais pas, par un journal. J'y suis venu et j'y ai rencontré une responsable. L'accueil était chaleureux. C'était un samedi, et nous avons beaucoup discuté. A partir de là, j'ai compris que le M.R.A.P. méritait d'être soutenu et popularisé. Il fallait faire connaître son combat, ses revendications, l'aide qu'il apporte aux immigrés. Ce que j'ai fait aussitôt à l'intérieur de mon syndicat. Nous, militants, nous devons trouver des actions liées à l'actualité, de manière à ce qu'elles soient mobilisatrices.

■ J.P.R. — Il faut en tout cas se battre jusqu'au bout et jusqu'au fond des choses, avec détermination. Nos moyens d'action doivent être adaptés aux circonstances, sans négliger une donnée essentielle, qui est le rapport des forces. Or, nos conditions de lutte ne sont pas toujours favorables du fait que le racisme en France est sournois, que le Français se méconnaît raciste et qu'il nous faut, bien souvent, nous battre contre un fantôme. Nous avons bien depuis juillet 1972, une loi contre le racisme, mais outre qu'elle ne joue pas dans tous les cas, elle n'est pas toujours appliquée. Les travailleurs immigrés assassinés ces dernières années et dont les meurtriers n'ont même pas été recherchés en sont le triste témoignage



■ M.M. — J'avais, avant de venir au M.R.A.P., une notion de ce qu'est le racisme parce que je travaille en milieu hospitalier. Mais je ne situais pas le racisme dans un contexte politique parce que, dans ce milieu, ce qui apparaît d'abord, ce sont les rapports entre individus. Je ne pense pas, en tous cas, que nous ferons disparaître le racisme, comme cela est dit dans les statuts du M.R.A.P., même en le combattant sous toutes ses formes et de toutes nos forces. Mais je pense que, malgré les difficultés, nos actions ponctuelles aboutissent à le désarmer, à le faire reculer.

■ J.C. — Nous devons résolument nous tourner vers l'avenir et savoir que c'est aussi par l'éducation des enfants et de la jeunesse que nous ferons le mieux reculer le racisme. C'est par cette éducation à la fraternité entre les hommes que nous avons déjà bien entamée, que nous atteindrons le mieux nos objectifs.

■ M.M. — Je ne crois pas que les jeunes soient moins racistes...

■ J.P.R. — En cette matière, il est erroné de distinguer jeunes et vieux. Le racisme existe partout à des degrés divers et prend des visages multiples. Jeunes ou vieux, blancs, noirs ou métis, d'Orient ou d'Occident, il y a des gens bornés partout, et surtout il y a partout des raisons historiques, politico-économiques de créer des discriminations et de se servir du racisme : pour diviser les individus, les classes, jeter les nations les unes contre les autres. Simplement parce que cette division est utile à quelques-uns : ceux qui en tirent des profits ou des privilèges.

Les gens ont tendance à donner un sens péjoratif au mot « politique » ; ils y attachent automatiquement une idée partisane. En fait, il faut expliquer que ce mot a un sens très large. Ce serait tromper les gens que de leur montrer le racisme et l'antiracisme uniquement sous un aspect humaniste. Il faut leur parler de l'exploitation des hommes, du colonialisme, il faut les amener à prendre conscience et à lutter contre le racisme sur des bases également économique-politiques.

■ **C.G.** — Tu as raison. On ne doit pas, on ne peut pas masquer les réalités. D'ailleurs cela serait néfaste pour le Mouvement. Il faut que le M.R.A.P. s'élargisse toujours, qu'il mobilise les gens sur toutes les bases possibles et qu'il les rende plus militants, c'est-à-dire plus conscients.

■ **M.M.** — C'est mon cas. J'ai adhéré. J'ai la volonté d'agir mais je ne sais pas très bien comment. En cela les stages de formation de militants que le M.R.A.P. organise maintenant me semblent indispensables.

■ **A.L.** — Le M.R.A.P. tire, en partie, sa force du milieu qui l'entoure, des autres forces organisées qui mènent la même lutte que lui et le soutiennent. Mais, par ses comités et ses militants, il doit, bien entendu, avoir son action propre. Nous devons penser à la masse des antiracistes inorganisés pour qui le M.R.A.P. est le seul (ou le premier) moyen d'action.

■ **A.M.** — Je me suis justement demandé si nous devons faire appel à ceux-là ou à ceux qui sont déjà des militants organisés, plus ou moins politisés. Pour ma part, je pense qu'il faut s'appuyer davantage sur ces derniers.

■ **J.P.R.** — La force du M.R.A.P. est puisée chez les uns et chez les autres. Si notre Mouvement a des amis privilégiés avec lesquels il mène le combat, il est certain qu'en raison des gens qui le composent et qui ont leurs idées propres, il peut avoir un rôle original. C'est-à-dire qu'il peut être un rassemblement de toutes les forces organisées comme des antiracistes isolés, qui sont très nombreux. Autrement dit, les actions du M.R.A.P. sont parfois un maillon parmi d'autres, et parfois, elles sont spécifiques. Nous devrions accentuer encore plus ce dernier aspect dans l'avenir.

■ **A.L.** — Le M.R.A.P. s'est toujours donné pour tâche d'expliquer, en dépassant l'antiracisme sentimentale, vaguement humaniste. Mais il faut bien dire que l'évolution générale des idées, la conscience croissante de l'opinion publique lui permettent aujourd'hui de mieux se faire entendre, et par conséquent, d'être plus précis.

L'affirmation théorique de l'égalité des hommes ne suffit plus aujourd'hui à la plupart des antiracistes, ce qui n'était pas forcément le cas il y a vingt-cinq ans.

Les jeunes, surtout, découvrent les liens du racisme avec la vie économique et politique, mais par eux seuls. D'où une analyse plus profonde, des formes d'action renouvelées, englobant des problèmes plus vastes. Aujourd'hui on peut parler d'une manière plus politique et être largement compris. En cela aussi, nous avons contribué au changement. Les choses vont très vite. Les gens sont de plus en plus nombreux à constater que

le pouvoir politique a un rôle dans l'existence et le développement du racisme. Il nous appartient d'agir en fonction de cette prise de conscience.

■ **J.P.R.** — Tu as raison, nous devons toujours situer les responsabilités du pouvoir politique et dénoncer ses carences. Pour moi, l'action du M.R.A.P. sous toutes ses formes s'entend presque au sens physique du mot, quand il y a un acte de racisme et qu'il nous faut occuper la rue. Mais, bien sûr, aux réactions immédiates doit s'ajouter l'analyse.

■ **A.M.** — Bien que nous ayons tous des appréciations diverses, je suis d'accord avec vous tous, mais j'insiste sur un point. Nous devons faire attention à nos alliances, dans l'action, bien apprécier les bases, sur lesquelles on est susceptible de s'associer à d'autres organisations.

■ **C.G.** — Je me sens tout à fait à ma place au M.R.A.P. J'y suis bien parce qu'il y a des opinions différentes qui s'y expriment, et ce débat en est le reflet. C'est intéressant de constater qu'il y a des points de vue variés, mais que nous avons tous une base commune d'analyse et d'action.

■ **J.P.R.** — Je me sens très bien au M.R.A.P. simplement parce que c'est un mouvement perfectible. Nous nous sentons tous ici responsables de ce qui a été fait et de ce qui sera fait. Le plus important, c'est que ce sont ceux qui se donnent le plus au M.R.A.P. et à son combat qui acceptent le plus facilement les critiques, et qui en tiennent compte quand elles sont justifiées.

■ **A.L.** — Ce qui fait la complexité du M.R.A.P. fait aussi sa richesse. Mus par des mobiles divers, nous nous rassemblons par milliers dans le M.R.A.P. parce que nous comprenons qu'une telle action, menée en commun, est plus efficace.

Certains, venus par un mouvement émotionnel, indignés simplement par le racisme dont ils sont victimes ou témoins, découvrent ensuite, à travers cette action, tous les problèmes auxquels le racisme se rattache. Il arrive que ceux-là disent un jour : « Le M.R.A.P., c'est limité. On ne peut pas isoler le racisme du reste de la vie sociale ». Ils souhaitent alors s'engager dans une action plus directement politique. Nous leur disons qu'ils ne doivent pas méconnaître pour autant le caractère spécifique et nécessaire de l'action du M.R.A.P. Ni oublier leur propre évolution. Plus ou moins « politisés », organisés ou non, tous les antiracistes sont indispensables au M.R.A.P. C'est de ceux qui ont une expérience militante, parfois acquise ailleurs, que dépend en grande partie la consolidation des structures du Mouvement. Mais ceux qui sont des nouveaux venus dans la lutte, avec leurs espoirs, leurs idées, leur combativité sont autant de stimulants, sans lesquels le M.R.A.P. ne serait pas ce qu'il est...

(Compte rendu : Lucky THIPHAINE)

● la vie du m.r.a.p. ●

LES DIFFAMATEURS CONDAMNÉS

Octobre 74 : à l'initiative de notre mouvement, une trentaine d'organisations demandaient au gouvernement et à la Fédération française de rugby l'annulation de la tournée prévue en France de l'équipe sud-africaine de rugby, les Springboks. Sans résultat ! Mais l'opinion publique manifesta une réelle désapprobation, dont la presse se fit l'écho. C'est alors que « Minute », dans son numéro du 16 au 22 octobre, titrait : « M.R.A.P. et P.C. contre Springboks ». Entre autres propos diffamatoires, on pouvait lire que le M.R.A.P. aurait « noué des contacts avec diverses organisations extrémistes... » et que « les municipalités des villes où doivent se dérouler les rencontres ont reçu des menaces anonymes... », menaces prises très au sérieux, surtout après la découverte de deux bombes au Parc des Princes... Notre secrétaire général était aussi pris à partie : « Il faut donc s'attendre à la mise à exécution des menaces des acolytes d'Albert Lévy ».

Le M.R.A.P. et Albert Lévy ont porté plainte contre « Minute », et le procès est venu devant la 17^e Chambre correctionnelle de Paris, le 11 mars. Nos avocats, M^{rs} Daniel Jacoby et M^{rs} Jean-Paul Ratić, ainsi que notre président, Pierre Paraf, Albert Lévy et le professeur Kastler, membre du Comité d'honneur et Prix Nobel, ont réaffirmé devant le tribunal que notre mouvement n'usa « que des armes intellectuelles et qu'il a toujours, dans sa lutte contre le racisme, agi en cherchant à persuader, à convaincre ». Autre témoin du M.R.A.P., Robert Barran, journaliste sportif aux Editions J, qui a assisté à toutes nos conférences de presse pendant la campagne et qui en a rendu compte, s'est dit « révolté de lire que nous préparions des actions violentes directes ». Au contraire, dit-il, se tenant lui-même concerné en tant qu'antiraciste : « Nous avons pris soin que soient évités tous les risques ». Peter Hain, animateur de la campagne contre les Springboks en Grande-Bretagne, dans une lettre remise au tribunal, avait aussi souligné le véritable caractère de cette campagne.

Quant à la défense, ... quelle piètre défense ! Les témoins de « Minute »,

M. Médecin, maire de Nice, et M. Ferrasse, président de la F.F.R., cités, s'étaient excusés... Et le troisième témoin fut le commissaire Broussard, de la police judiciaire. A une question de M^{rs} Chilou, avocat de « Minute », concernant un attentat contre l'ambassade d'Afrique du Sud en novembre 1974, M. Broussard répondit qu'il ne savait rien, que ses services « n'ont été à aucun moment appelés à protéger qui que ce soit dans cette affaire ». Ce qui fit dire à M^{rs} Jacoby que le prévenu s'était trompé de brigade !

Piètre plaidoirie aussi. M^{rs} Chilou affirma que le M.R.A.P. « n'est pas rugby » et tenta de démontrer que le seul fait de dénoncer le racisme comme le fait le M.R.A.P. pousse les gens à la violence !

Le tribunal a apprécié, puisqu'il a condamné le directeur de « Minute », Jean Boizeau, à 2.000 francs d'amende, 5.000 francs de dommages et intérêts au M.R.A.P. et 2.000 francs à Albert Lévy. Publication du jugement doit être faite dans les mêmes caractères et à la même place que l'article faisant l'objet de la plainte.

K. L.

Répondez à l'appel

La commission du M.R.A.P. s'occupant plus spécialement de la lutte contre l'apartheid s'est réunie à plusieurs reprises pour examiner les perspectives d'action après le colloque national du 15 février. L'action entreprise pour dénoncer la politique raciste du gouvernement de Pretoria et le soutien que lui accordent les dirigeants français appellent de nouveaux développements. C'est ainsi que le M.R.A.P., qui fait partie du bureau des 26 organisations françaises luttant contre l'apartheid, va participer activement à la préparation du meeting commun à la Mutualité le 15 mai 1975.

La commission contre l'apartheid demande à tous les membres du M.R.A.P. intéressés plus particulièrement par cette question de prendre contact avec le secrétariat national.

Souscription Droit & Liberté

MM. Hubert Deschamps : 500 F, Dode : 20 F, M. Bouguerra : 10 F, Mme Mahieux : 50 F, Dr Chaix : 60 F, MM. Besson : 140 F, MM. Jablonski : 50 F, Sportisse : 45 F, Bracquemont : 70 F, Blum : 50 F, 20 F, Szajner : 100 F, Kante : 80 F, Mlle Poujol : 20 F, Mlle Karst : 20 F, Mme Loeser : 1.000 F, MM. Martinon : 40 F, Narboni : 10 F, Bourdet : 20 F, Gérard : 30 F, M. et Mme Crépel : 40 F, 17 F, MM. Marchand : 100 F, Gédéon : MM. Baran : 20 F, Spitzer : 25 F, Mincez : 30 F, Mlle Testa : 60 F, MM. Rabinowicz : 500 F, Mme Brière : 10 F, MM. Zamar : 40 F, Caillard : 30 F, Gaument : 10 F, 20 F, Laporte : 20 F, Dr Leiba : 30 F, Lang : 100 F, Ziegler : 20 F, Lucas : MM. Veley : 20 F, Olivier : 10 F, Menuet : 10 F, M. et Mme Micheler : 40 F, MM. Zambaux : 90 F, Cosson : 60 F, MM. Lubat : 10 F, Masselot : 5 F, Deluz : 30 F, Tchobroutsky : 30 F, Grinberg : 40 F, M. et Mme Bihen : 20 F, Mme Ménétrier : 20 F, M. de Couessin : 10 F, Mme Hannedouche : 100 F, M. Gaujour : 20 F, Mlle Poncey : 20 F, Mme Foucault : 60 F, Bocquet : 20 F, Chevalier : 20 F, 20 F, Mme Sorbe : 20 F, Mme Ammar : Menichi : 20 F, Taskin : 10 F, Laborde : 40 F, MM. Boudouresques : 70 F, Cerf : 20 F, Mme Ménétrier : 10 F, MM. Babiliot : 10 F, Arnold : 20 F.
Mme Badenas : 20 F, Dr Brille : 40 F, Mme Scheidecker : 50 F, MM. Mougin : 100 F, Tolu : 60 F, Haguenaer : 90 F, du Plessis : 20 F, Cornu : 10 F, Lantz : 10 F, Mmes Dambuyant : 70 F, Joannin :
TOTAL DE LA LISTE 5.317,00 F
Listes précédentes 3.462,45 F
TOTAL 8.779,45 F

20 nouveaux membres au Comité d'honneur

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 20 mars, au siège du M.R.A.P., Pierre Paraf, président du Mouvement, a présenté les 20 personnalités nouvelles qui feront désormais partie du Comité d'honneur. Les voici dans l'ordre alphabétique :

Henri ALLEG, journaliste, auteur de « La Question » ;

Albert BRUNOIS, bâtonnier ;

Alain DECAUX, historien ;

Jean FERRAT, chanteur-compositeur ;

Jean HIERNAUX, directeur de recherches au C.N.R.S. ;

Jean LACOUTURE, journaliste et écrivain ;

Bernard LASSERRE, bâtonnier ;

Gérard LYON-CAEN, professeur à la faculté de Droit ;

Jacques MADAULE, écrivain ;

René MAHEU, ancien directeur général de l'U.N.E.S.C.O. ;

Qu'il s'agisse de l'information, de l'art, de la science, du droit, de la vie sociale, chacune de ces personnalités a contribué hautement, dans son domaine propre et par ses prises de position, à la lutte contre les préjugés racistes, à la compréhension et la solidarité entre les hommes, entre les peuples. Comme les autres membres du Comité d'honneur, elles représentent une grande diversité de disciplines, de milieux, de courants politiques, philosophiques et

Albert MEMMI, écrivain, professeur d'université ;

Robert MERLE, écrivain, Prix Goncourt ;

Henri NOGUERES, historien ;

Jean PICART LE DOUX, artiste peintre ;

Emile POLLAK, avocat au Barreau de Marseille ;

Mgr **Guy RIOBE**, évêque d'Orléans.

Georges SEGUY, secrétaire général de la C.G.T. ;

Alain TERRENOIRE, député, (rapporteur de la loi contre le racisme, du 1^{er} juillet 1972) ;

Jacqueline VICTOR-BRAUNER ;
Bernard ZEHRFUSS, architecte.

religieux. En appuyant le M.R.A.P. du prestige qui s'attache à leur œuvre, à leur nom, c'est un renfort considérable qu'elles apportent à son action.

Le Comité d'honneur ainsi renouvelé, élargi, est plus que jamais à l'image de l'opinion antiraciste de ce pays, à l'image du M.R.A.P., qui unit dans ses rangs, par delà les différences, les divergences, tous ceux qui entendent agir ensemble pour la justice et la dignité humaine.

DANS L'ACTION...

■ Le 21 mars, le M.R.A.P. s'est adressé à M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, pour exprimer sa vive inquiétude devant l'aggravation du racisme en France et demander que des mesures efficaces soient prises d'urgence pour y faire face.

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a participé, le 7 avril, à l'émission d'Armand Jammot sur Antenne 2 « Aujourd'hui Madame », consacrée ce jour-là au racisme, à propos du film « Dupont-Lajoie ».

■ Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a pris la parole, le 13 mars, au meeting tenu à la faculté de Droit, à l'appel de 14 organisations, après l'agression raciste de policiers contre des avocats algériens, à Paris.

■ Le 18 avril a eu lieu à Bruxelles, sur l'initiative du M.R.A.X. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie) et de la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme, une rencontre-débat sur la lutte contre le racisme, à laquelle furent invités des représentants d'organisations antiracistes de plusieurs pays européens. Une délégation du M.R.A.P. y a participé.

■ Une soirée commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie a eu lieu le 19 avril à la Mutualité, à l'appel d'un grand nombre d'associations juives. Pierre Paraf y a pris la parole, parmi d'autres personnalités.

mité du Rhône, avec la participation des animateurs des quatre ciné-clubs lyonnais.

C'est pour la première du film au Rex I, à Cholet, qu'une soirée a été organisée par le comité local, le 9 avril, avec le concours des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. L'assistance emplissant la salle, où l'on notait beaucoup de jeunes et de nombreux travailleurs immigrés, prit une part active au débat, animé par Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P.

Un autre débat sur « Dupont-Lajoie » est annoncé dans les Hauts-de-Seine, le 25 avril, à Malakoff, avec Sory Diallo, membre du Conseil national du M.R.A.P.

AUTOUR DU 21 MARS

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) a été pour beaucoup de comités locaux du M.R.A.P. l'occasion d'initiatives particulières. Celles-ci s'inscrivent souvent dans le contexte d'une action continue. En voici un aperçu pour la dernière période.

BOUCHES-DU-RHONE. — L'assassinat du jeune Laid Moussa a suscité la vive réaction du comité du M.R.A.P., qui a dénoncé, dans un communiqué, « l'insécurité dont sont victimes les travailleurs immigrés ». Bien que souffrant, Serge Kriwkoski, président départemental et membre du Bureau national, a été interviewé par France Inter. A noter parmi les adhésions recueillies ces derniers temps, celles de dix mineurs de Gardanne, où se constitue un comité local.

GARD. — Une table ronde sur les divers aspects du racisme a eu lieu à Nîmes le 21 mars, à l'initiative du M.R.A.P., avec le concours de plusieurs organisations. Des interviews de Georgette Gebelin, présidente du comité local, ont été publiées dans « La Marseillaise » et « Midi Libre ».

HERAULT. — Le soutien à la récente grève de la faim de travail-

leurs marocains, la participation à l'action pour empêcher l'expulsion d'une femme algérienne, témoignent de la volonté du comité de manifester concrètement sa solidarité à toutes les victimes de discriminations. Par ailleurs, c'est sous l'égide du M.R.A.P., en février, que s'est déroulée à Montpellier la première du film de Med Hondo « Bicot-nègres, nos voisins ». Après le débat sur le racisme organisé à la M.J.C. de Bédarieux, un autre se prépare dans le cadre du ciné-club de Maugnio.

COTE-D'OR. — « Le racisme à Dijon » : sous ce titre, « Le Bien Public » a publié une importante enquête, en quatre articles, dont le dernier paraissait le 21 mars. La veille au soir, à l'Hôtel des Sociétés, le comité local a organisé un colloque animé par Anne-Marie Goguel, membre du Bureau national, consacré aux relations de la population française avec les travailleurs et étudiants étrangers.

ARDECHE. — Les vingt propositions du M.R.A.P. pour combattre le racisme ont été présentées, le 21 mars, à M. Liogier, député, et à la municipalité d'Aubenas par une délégation du comité local, à laquelle s'étaient joints des person-

nalités religieuses, des membres de l'A.C.T.E. (Association culturelle pour les travailleurs étrangers) et du groupe d'associations « Au Service de Tous ».

MOSELLE. — Une intense activité d'information se développe, le comité ayant prévu la diffusion de 500 exemplaires de « Droit et Liberté » du 21 mars. Ce même jour, il élevait une très vive protestation contre deux agressions racistes qui venaient de se produire dans le département (voir page 7).

RHONE. — Une conférence de presse du comité du M.R.A.P. a donné le départ, le 20 mars, à une série d'initiatives dans les Maisons des jeunes et de la culture. L'exposition sur les travailleurs immigrés et l'exposition d'affiches sur les 25 ans du M.R.A.P. circuleront jusqu'à la mi-mai et donneront lieu à des débats.

HAUTE-SAVOIE. — Diffusion des vingt propositions du M.R.A.P., en particulier auprès des maires du département, collage des affiches récemment éditées, article dans « Le Dauphiné Libéré » : telles sont les initiatives prises par le comité du M.R.A.P. d'Annecy qui s'intitule désormais Comité Martin Luther King. Il a, d'autre part, fourni de la documentation pour des exposés sur le racisme dans les écoles.

mrp

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au M.R.A.P.

Je m'abonne à Droit & Liberté *

Nom (en capitale) _____
Prénom _____ âge _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

* Rayer la mention inutile.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 20 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE (40 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (60). C.C.P. : 6070-98 - PARIS.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléph. : 231.09.57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

"DUPONT-LA-JOIE"

et se terminant par cette phrase en gros caractères : « A Annecy aussi, il y a un combat à mener contre le racisme ».

A Amiens, « Le Courrier Picard » (22 mars), publie une déclaration du comité de la Somme rappelant un certain nombre de faits actuels « qui donnent au film d'Yves Boisset une allure indéniable de film-vérité ».

Un débat a eu lieu, le 14 avril, à Lyon, au cinéma « Le Royal », après une projection de « Dupont-Lajoie », sur l'initiative du co-

Plusieurs comités locaux du M.R.A.P. ont profité de la programmation du film « Dupont Lajoie » pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la réalité du racisme en France.

Avant même sa sortie à Aubenas (Ardèche), le comité de cette ville l'annonçait dans son communiqué du 21 mars, invitant la population à le voir et citant la phrase finale d'Yves Boisset dans son interview à « Droit et Liberté » : « Il faut tout faire pour que nos enfants ne deviennent pas des Dupont-Lajoie »...

Le comité d'Annecy a diffusé un excellent tract, comportant une brève présentation du film, une déclaration du réalisateur,

PARIS. — Le comité parisien a marqué le 21 mars par la diffusion d'un tract soulignant le hiatus entre les promesses faites depuis un an et les brimades, discriminations et violences que connaissent les travailleurs immigrés. Dénonçant la récente expulsion des locataires étrangers d'un immeuble dans le 14^e arrondissement, il se consacre à la défense du droit des immigrés à un logement décent (permanence du comité : les mardis, de 18 à 20 heures, et les samedis, de 10 à 12 heures, au siège du M.R.A.P.).

YVELINES. — A l'initiative du comité local, deux journées d'action et d'information ont eu lieu les 18 et 19 mars au lycée de Sartrouville. L'exposition et les débats portaient à la fois sur les violences et campagnes de haine visant les immigrés et sur « la mode rétro qui contribue à remettre au goût du jour le fascisme et le racisme ». Au « forum de discussion » qui a clôturé ces journées ont participé M^e George Pau, secrétaire nationale du M.R.A.P., un ancien F.T.P., un ancien déporté, ainsi que Mouloudji, qui a présenté et dédié son disque « Liberté ».

HAUTE-VIENNE. — Le jeune comité de Limoges, animé par Jacques Chevassus, maître assistant à l'U.E.R. de Droit, tenait sa première manifestation publique le 19 mars, avec la projection des films « Etrangers Etrangers », de Roger Louis, et « Les autres », de Maurice Cohen. Des responsables de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que de nombreux travailleurs immigrés, ont participé au débat. Le 17 avril, à l'Hôtel de Ville (salle Jean-Pierre-Timbaud), a lieu une conférence-débat sur le thème « Les Français sont-ils racistes ? » avec M^e Fred Hermantin, vice-président du M.R.A.P.

SEINE-SAINT-DENIS. — Le comité de Saint-Denis qui se préoccupe des conditions déplorables de logement et de travail des immigrés dans ce département, a pris part, le 12 mars, à une délégation de 200 personnes avec les associations de travailleurs immigrés, le P.C.F. et la C.G.T., qui s'est rendue au ministère de M. Dijoud. Les délégués furent reçus... par la police, et ne purent que remettre à un fonctionnaire leurs revendications.

Permanence juridique

Désormais la permanence juridique fonctionne au siège du M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e) (métro : Etienne-Marcel ou Réaumur-Sébastopol), chaque samedi de 10 à 12 heures et chaque mardi de 18 à 20 heures.

Quiconque a été victime de discriminations, d'injures ou insultes racistes, ainsi que les étrangers rencontrant des difficultés administratives recevront à cette permanence aide et conseils.

A VENDRE, Fontenay-aux-Roses (ligne de Sceaux), grand pavillon avec trois appartements indépendants, pouvant convenir pour profession libérale, très ensoleillé, jardin, garage. Téléphoner après 19 heures : 350.23.98.

● éducation à la fraternité ●

MISE AU POINT

Lisant le numéro de mars de **Droit et Liberté**, j'y trouve dans le **Courrier des lecteurs** une lettre dans laquelle je me vois assez vivement pris à partie pour un article paru dans le numéro précédent sous la rubrique du C.L.E.P.R. « Education à la Fraternité » et intitulé « Sur les bancs de l'école » : Mme Aoustin se dit « consternée par la complaisance avec laquelle j'aurais « rapporté les propos du maire de Roubaix », propos qui lui semblent « intégrationnistes et pas du tout en rapport avec les conclusions du colloque organisé par le C.L.E.P.R. à Marly-le-Roi ».

Y a-t-il vraiment eu, de ma part, « complaisance » à l'égard du sénateur-maire de Roubaix ? Je plaide non-coupable, et, relisant mon article, je ne puis en conscience réussir à voir ce qui a pu fonder ce grief. Lorsque cet article a été écrit, j'ignorais à peu près tout de ce personnage, puisque c'est seulement dans le même numéro de **Droit et Liberté** (p. 27) qu'ont été publiés les extraits d'un tract des groupes locaux du M.R.A.P. et du S.G.E.N.; tract qui lançait de graves accusations contre la politique suivie par lui à l'égard des travailleurs immigrés. Comme ces accusations émanent de militants qui sont sur place, et à même de juger, je n'avais et n'ai aujourd'hui encore pas la moindre raison de mettre en doute leur bien-fondé.

Ce n'était d'ailleurs nullement la question : l'enquête de **Pourquoi ?** dont je me proposais seulement de donner aux lecteurs de **Droit et Liberté** un simple compte rendu, aussi objectif que possible, ne portait pas du tout sur la gestion du maire, mais sur la situation des travailleurs immigrés et de leurs enfants dans deux communes choisies à titre d'exemple : Dammarie-les-Lys et Roubaix.

J'ajoute que ce compte rendu insistait beaucoup plus sur la première de ces communes que sur la seconde, qui ne me paraissait pas avoir révélé à l'enquêteur de faits aussi intéressants : 85 lignes sur Dammarie, 40 lignes sur Roubaix. Et il me faut préciser encore qu'une grande partie de l'article (qui comportait au total 240 lignes) était consacrée, non à cette enquête, mais à une étude, qui m'avait paru remarquable, sur « le racisme et l'enfant », parue dans la revue des C.E.M.E.A.

C'est assez dire que rien n'était plus loin de ma pensée que de prendre la plume pour présenter l'expérience de Roubaix comme une expérience exemplaire — ainsi qu'on eût pu le faire à plus d'un titre pour celle de Dam-

marie — moins encore... pour chanter les louanges de son maire.

J'en viens à la seconde critique de Mme Aoustin : j'aurais fait écho aux thèses « intégrationnistes » de M. Provo. Et il est vrai que j'avais, à la fin de l'article cité sans le critiquer, un propos de lui dans lequel s'exprimait l'espérance qu'avec le temps, et d'une génération à l'autre, par le rapprochement spontané des modes de vie, les tensions raciales tendraient — évidemment pour les familles immigrées qui resteraient en France — à s'apaiser : est-ce donc être « intégrationniste » que partager cette espérance ?

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Je m'étais, en tout ceci, si peu éloigné de la doctrine de Marly que je demande au lecteur la permission de remettre sous ses yeux ce passage de mon article, qui semble avoir échappé à Mme Aoustin : « M. Blanchemanche, chargé à la mairie de Dammarie des affaires culturelles... demande — et faut-il rappeler combien notre colloque de Marly a insisté sur ce point ? — que puissent être organisés à l'intention des petits immigrés des cours d'initiation à leur culture d'origine, c'est-à-dire de langue, mais aussi de civilisation et d'histoire ».

Un dernier mot : l'enquête de **Pourquoi ?** contenait-elle, en ce qui concerne Roubaix, des inexactitudes, volontaires ou non, telles que citations truquées ou faits faussement allégués ? J'en doute fort ; mais enfin, c'est dans cette hypothèse seulement qu'elle me paraîtrait reprochable ; et c'est alors à l'auteur de l'enquête, non à moi qui me bornais, encore une fois, à en résumer les principaux acquis, qu'il eut fallu s'en prendre.

Marc-André BLOCH.

Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de **Droit et Liberté** où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés de **Droit et Liberté**.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 56, rue Lamarck, Paris-18^e, avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

**pierre
 d'alby**

60, rue de Richelieu, 75002 Paris

Tél. : 242-81-19

**Jean
 Kolpa**

Robes de dîner

56, rue du Fg-Poissonnière

75010 Paris

Tél. : 770-34-82 - 824-53-63

ABONNEZ

VOUS

à

DROIT

ET

LIBERTÉ



mode enfantine

RAINETT

PARIS

DU CÔTÉ DE BARBÈS...

un nouvel ouvrage
des éditions
droit & liberté

dans le cadre de la
"bibliothèque
antiraciste"



POURQUOI CE LIVRE ?

La réponse de l'éditeur:

Cet essai photo-poétique est aussi une contribution à la connaissance des travailleurs immigrés, de leurs conditions de vie dans la grande ville et dans ce microcosme qu'est Barbès

C'est une invitation à la solidarité, à l'amitié, et donc à l'action pour rendre à l'homme sa dignité, son humanité.

Plus qu'un document, "du côté de Barbès" est une arme dans le combat antiraciste.

Il a sa place dans votre bibliothèque.

Vous ferez oeuvre utile en le diffusant.

La réponse des auteurs: Jacques GAUTRAND et Dominique ANTONI

Cet album est le fruit d'une double démarche: artistique et militante.

Il n'est ni l'illustration d'une série de textes, ni le complément poétique à un essai photographique, mais plutôt l'expression d'un dialogue retrouvé où textes et photos s'interpellent, s'appellent et se répondent.

La force avec laquelle s'est imposée à nous ce quartier de Paris donne à ce dialogue sa pleine signification: exprimer la réalité quotidienne de Barbès, forteresse d'idées toutes faites et mal faites, mer de violence, fleuve de vie, "no man's land" du désir, ghetto de l'exil et de l'humiliation...

De cette trame complexe nous n'avons retenu que quelques fils; d'autres nous échappent, insaisissables ou interdits.

Bien qu'"étrangers" à cet univers, nous sommes solidaires de tout ce que Barbès représente et nous voulons porter un témoignage, aussi modeste soit-il, sur ce que la plupart d'entre nous côtoient mais ignorent: la condition immigrée.

Bien sûr, ce livre ne peut et ne veut en aucune façon remplacer l'action au service et aux côtés des immigrés; son but est d'utiliser l'évidence du texte et de l'image pour ouvrir les yeux, pour ouvrir les yeux et de l'image pour ouvrir les yeux, pour forcer les portes de la bonne conscience et de l'égoïsme.

Nos frères immigrés n'ont pas besoin de pitié mais de justice et de dignité.

**Il faut 500 souscripteurs pour
permettre la sortie de cet ouvrage**

COMMANDEZ DES MAINTENANT individuellement OU collectivement

DU CÔTÉ DE BARBÈS...

(72 pages dont 35 photos)

bulletin de souscription

Nom:

Prénom:

Adresse précise:

Ville (code postal):

Nombre d'exemplaires: à 25 Frs. au lieu de 32 Frs.

Règlement joint, à l'ordre de

DRÔIT et LIBERTÉ 120 rue Saint-Denis 75002-PARIS C.C.P. : 6070-98 PARIS

- par C.C.P. - par chèque bancaire (rayer la mention inutile)

